

Sous la direction de
Philippe Lebailly, Jean-Philippe Peemans et Vu Dinh Ton

Développement rural et petite paysannerie en Asie du Sud-Est

**Leçons d'expériences au Vietnam
et au Cambodge**

Rural development and small farmers in South East Asia

**Lessons of experiences in Vietnam
and Cambodia**



L'Harmattan

LA VOIE ETROITE DU DEVELOPPEMENT RURAL PAYSAN AU CAMBODGE AGRICULTURES, MODERNISATION DES REGIMES FONCIERS ET LUTTES D'ACTEURS

Jean-Christophe DIEPART

INTRODUCTION

Au Cambodge, les ressources foncières et naturelles occupent une place fondamentale dans les systèmes de production des familles paysannes, groupe social constituant près de 80 % de la population du pays. Les modalités d'exploitation et de mise en valeur des écosystèmes représentent des enjeux économiques, sociaux et environnementaux considérables. Aucune réflexion sérieuse sur le développement durable du Cambodge ne peut donc être menée qui ne prendrait en compte la place de la paysannerie en tant qu'acteur collectif central du développement rural.

Cette réflexion s'avère d'autant plus cruciale que des processus profonds de transformation sont en train de modifier radicalement l'ensemble des champs de la vie rurale et les relations entre l'État, les marchés et les communautés rurales. Dans les pays d'Asie du Sud-Est - et de l'ancienne Indochine en particulier-, le cadre conceptuel pour analyser ces transformations a été considérablement renouvelé ces 10 dernières années grâce à une série de contributions originales qui montrent que les réalités du développement rural sont bien plus contradictoires et moins linéaires qu'une simple transition d'une économie collectiviste vers une économie de marché. Un ensemble de changements culturels, économiques, sociopolitiques et agronomiques sont en cours qui engendrent des transformations plus profondes de l'ensemble de la société agraire.

La ligne directrice de cette contribution est la place que la paysannerie cambodgienne occupe dans les transformations rurales en cours. La première partie positionne le développement rural dans le cadre national et international du développement socio-économique du Cambodge. Le développement des grands systèmes de culture est ensuite abordé à la lumière des dynamiques démographiques des populations rurales. Les processus de modernisation des régimes foncières qui accompagnent le développement rural sont ensuite appréhendés pour mettre en évidence les grands conflits d'acteurs du développement rural et leurs implications pour la paysannerie cambodgienne.

1. LA PLACE DU RURAL DANS UNE ÉCONOMIE EN MUTATION

1.1. Une croissance soutenue, mais des bases étroites de développement

Même s'il reste l'un des pays les plus pauvres d'Asie du Sud-Est, le Cambodge se place au rang des nations qui, tout comme la Chine, ont connu un développement extrêmement rapide au cours de la dernière décennie. Le revenu net par habitant a augmenté, bien qu'il reste toujours inférieur au revenu net par habitant des pays voisins de la péninsule¹³⁷. Entre 1999 et 2007, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a connu une croissance impressionnante (9,7 %.an⁻¹ en moyenne), mais cette croissance masque des différences importantes entre les secteurs économiques.

La contribution la plus significative à l'augmentation du PIB est attribuée aux industries (16,5 % de croissance en moyenne par an), et principalement aux industries manufacturières (surtout textiles) qui, en 2007, représentaient 73 % de la contribution du secteur industriel au PIB. La croissance impressionnante de l'industrie textile entre 1995 et 2006 (40 %.an⁻¹ en moyenne) est due à la très forte compétitivité du secteur soutenue par de très bas salaires, aux investissements étrangers importants (c'est-à-dire la délocalisation des industries chinoises dans le Sud-Est asiatique) et à l'existence d'une clause préférentielle d'exportation des produits textiles vers l'Union européenne jusqu'en 2004 (Economic Institute of Cambodia, 2007). Au cours de la période 1999-2004, la population active dans l'industrie manufacturière est passée de 4,7 à 9,5 % de la population active totale, grâce à la création annuelle de 20.000-40.000 nouveaux emplois, essentiellement par transfert du secteur agricole¹³⁸ (Lundström and Ronnas, 2006).

Poussés par des investissements étrangers massifs, les services ont eux aussi connu une croissance importante (10,5 %.an⁻¹ entre 1999 et 2007). Les secteurs associés au tourisme ont été en constante progression (Hing and Tuot, 2007) et en 2007, ils représentaient 9,3 % du PIB. Des travaux récents menés par la Banque mondiale et le CDRI (*Cambodian Development Resources Institute*) montrent toutefois que les retombées de cette croissance

¹³⁷ En 2007, il est de \$540 US/capita au Cambodge, contre \$ 580 US/capita au Laos PDR, \$3,400 US/capita en Thaïlande et \$790 US/capita au Vietnam (à prix courants 2007).

¹³⁸ Cette augmentation a été possible par transfert de main-d'œuvre des secteurs agricoles. Il s'agit là d'un phénomène qui a concerné davantage les jeunes femmes des campagnes. D'autres transferts de main-d'œuvre depuis le secteur agricole ont touché les services (de 16.8% à 25.5% de l'emploi entre 1999 et 2004), et ce en particulier les secteurs du commerce, de la construction et du tourisme qui ont connu un fort développement ces dernières années et qui sont principalement localisés dans les centres urbains.

sur les populations paysannes en milieu rural ont été limitées en raison d’une très mauvaise articulation entre la croissance du secteur touristique et les filières locales de produits agricoles (Ballard, 2005 ; Hing and Tuot, 2007). Poussé par la bonne performance économique et les investissements, le secteur de la construction a également connu une progression impressionnante. Le développement du secteur a généré de nombreuses opportunités d’emploi mais à des niveaux de salaires très faibles. Les projections de croissance montrent par ailleurs que les perspectives d’évolution du secteur sont limitées et que le niveau d’emploi potentiel y plafonnerait d’ici 2013 (Phim et al., 2008).

Alors que 85 % de la population vit en milieu rural, l’agriculture a connu une croissance toujours inférieure à celle de l’économie générale ; 4,3 %.an⁻¹ sur la période 1999-2007¹³⁹ (Royal Government of Cambodia, 2007b). Et dans la mesure où la production agricole est très sensible au climat, cette croissance a été erratique au cours des 10 dernières années¹⁴⁰ (figure 1-1). Entre 1999 et 2004, la contribution de l’agriculture, de la pêche ou de la foresterie au PIB a baissé de 12,3 % (figure 1-2) et dans le même intervalle de temps, la population active dans les secteurs agricoles a diminué dans des proportions comparables. Cependant, comme la population vit encore très largement en zones rurales, il ne fait aucun doute que l’agriculture demeure un pilier central du développement du Cambodge.

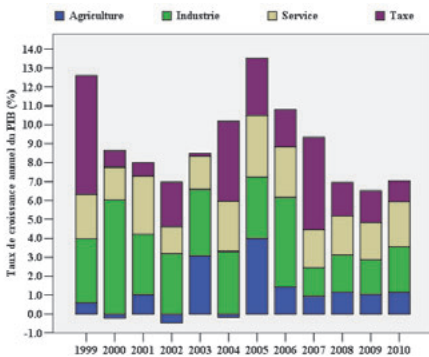


Figure 1-1. Evolution du taux de croissance du Produit Intérieur Brut

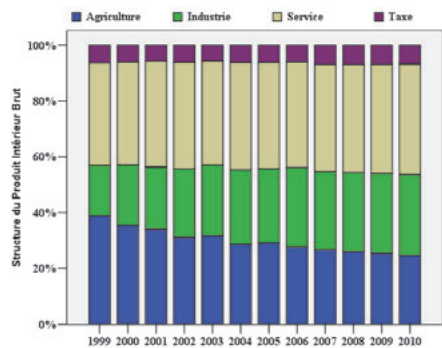


Figure 1-2. Evolution de la structure du Produit Intérieur Brut

¹³⁹ Même s’il est un fait que l’activité agricole est plus difficile à quantifier en termes économiques et donc moins bien capturée par le PIB.

¹⁴⁰ Le secteur agricole a contribué à 1.6 point de croissance en 2006 alors que cette contribution était de 4.5 points en 2005 et -0.5 points de croissance en 2002.

Avec la réduction tragique de la population masculine durant les années 75-79 et le formidable taux de natalité dans les années 80, la population du Cambodge contemporain est jeune et en pleine croissance. Selon le recensement démographique de 2008, elle compterait 13,3 millions de personnes (Royal Government of Cambodia, 2009). Les baby-boomers du début des années 80 ont commencé à entrer sur le marché du travail à partir de la fin des années 90 ; la création d'emploi est devenue un enjeu crucial du développement.

Sur base de simulations macro-économiques prenant en compte l'évolution démographique du pays et la structure du marché du travail pour différentes classes d'âge entre 1999 et 2004, un groupe de travail suédois estime que 221.000 personnes se sont ajoutées chaque année en moyenne à la force de travail nationale (Lundström and Ronnas, 2006). L'étude montre que les secteurs agricoles (culture, élevage, foresterie et pêche) sont arrivés à un plafond dans leur capacité d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail et note même, en 2006, une baisse marginale de la population impliquée dans les secteurs agricoles. Mais comme la base de diversification des emplois en dehors de l'agriculture demeure étroite (c'est-à-dire industrie textile, tourisme et construction) (Acharya et al., 2003 ; Jalilian, 2008), le grand défi économique du Cambodge contemporain est de pouvoir diversifier et augmenter la productivité du travail agricole tout en stimulant la création d'emplois viables et productifs dans des secteurs non agricoles. Un enjeu central est de pouvoir articuler la production agricole avec la promotion d'entreprises en milieu rural qui soient créatrices d'emplois et de valeur ajoutée et qui stimulent les performances du secteur agricole grâce à la fourniture de biens et de services en amont et en aval de la production agricole.

1.2. Les contradictions entre croissance économique et réduction de la pauvreté

En 2004, le taux de pauvreté qui indique le pourcentage de familles vivant sous le seuil de pauvreté (0,53\$.personne⁻¹.jour⁻¹ en 2006)¹⁴¹ était de 35,9 % pour l'ensemble du pays (Royal Government of Cambodia, 2006a). Il est cependant très différent selon les régions : 2,4 % pour l'agglomération urbaine de Phnom Penh, 20,89 % pour les autres agglomérations urbaines du pays et 39,7 % pour l'ensemble des régions rurales où se concentrent 93 % de la pauvreté du pays.

¹⁴¹ Le seuil de pauvreté national était estimé en 2004 à 2.124 KHR/personne/jour (0.53\$). 80 % de cette valeur sont constitués par le panier alimentaire et les 20 % restants par les biens non alimentaires de première nécessité.

La formidable croissance économique de ces dernières années s'est traduite de façon très contradictoire en termes de réduction de la pauvreté. Le ministère du Plan estime qu'entre 1994 et 2004, il y a eu une réduction de la pauvreté de 11,2 % (Fitzgerald et al., 2007) mais cette réduction a été comparativement plus rapide à Phnom Penh (de 11,4 % à 4,6 %) et dans les agglomérations urbaines (de 36,6 % à 20,5 %) qu'en milieu rural (de 43,1 % à 33,7 %). Alors que la pauvreté est avant tout un problème rural, la réduction de la pauvreté, elle, a surtout été urbaine. Elle s'est concentrée dans les zones où se sont focalisés la plupart des investissements (industries textiles, tourisme et construction) qui ont stimulé la croissance du Cambodge au cours des 10-15 dernières années.

Par ailleurs, la croissance a renforcé les inégalités socio-économiques entre les ménages. Entre 1994 et 2004, le coefficient de Gini sur la consommation a augmenté de 0,35 à 0,42 et dans des proportions qui dépassent celles des voisins du Sud-Est asiatique (Fitzgerald et al., 2007). En région urbaine, malgré une réduction plus forte de la pauvreté, les inégalités demeurent très fortes car la réduction de la pauvreté a surtout touché une population dont le salaire journalier moyen est passé à 2-3 USD. Cette population a mathématiquement passé le seuil de la pauvreté monétaire, mais en réalité, elle est venue grossir les effectifs des nouveaux pauvres « solvables ».

En région rurale, un nombre croissant d'études met de mieux en mieux en évidence que les interventions visant le renforcement des infrastructures rurales, l'amélioration de la productivité agricole, l'émergence d'emplois non agricoles et l'accès au crédit ont principalement favorisé les ménages qui ont les moyens de saisir ces nouvelles opportunités (Diepart, 2007a ; Fitzgerald et al., 2007) grâce notamment aux ressources dont ils disposent pour y vendre et acheter des produits. Les nouvelles opportunités offertes par le développement des infrastructures et services ruraux et des marchés ont seulement permis à une fraction de la paysannerie d'émerger par une diversification élargie de leurs activités ou par la mise en place d'un petit entrepreneuriat rural. La grande majorité des ménages paysans se trouve pourtant exclue de ces nouvelles opportunités car elle n'a ni la capacité financière ni l'insertion sociale dans des réseaux *ad hoc* de les saisir.

Cette évolution se traduit par une redistribution des revenus et des conditions d'accès aux ressources entre différentes catégories de producteurs ruraux. Elle constitue la caractéristique principale des transformations actuelles des systèmes agraires cambodgiens.

1.3. L'intervention et le désengagement de l'État

La croissance économique impressionnante des dernières années s'est réalisée dans le cadre d'un environnement macro-économique de mieux en

mieux maîtrisé grâce à la mise en œuvre de politiques fiscales plus rigoureuses qui s'inscrivent dans les plans structurels d'ajustement imposés par le Fonds Monétaire International (Royal Government of Cambodia, 2008). La part du PIB associée aux systèmes de taxation du profit et de la valeur ajoutée a augmenté au cours de la dernière décennie (figure 1-1) et a permis une augmentation importante du budget de l'État.

Pourtant, étant donnée la croissance démographique de la population rurale et la place centrale de l'agriculture dans le développement du pays, la part des dépenses pour le développement rural et agricole est restée marginale (moins de 5 % des dépenses nationales entre 2002 et 2006). À tous les niveaux et à tous les secteurs d'interventions, l'initiative et la primauté de l'investissement sont laissées aux secteurs privés. Les agences de l'État conçoivent avant tout leur rôle comme des intermédiaires entre les investisseurs (privés ou institutionnels) et la population. Par ailleurs, les marges de manœuvre budgétaire du gouvernement sont fortement limitées en raison de la charge des dividendes de la dette qui grève le budget national puisque le Cambodge continue de s'endetter pour assurer le financement de son développement, et ce malgré la remise à zéro de sa dette par le FMI en 2006. En 2007, la dette publique était de 2,2 milliards de dollars américains soit 38 % du PIB (trois fois supérieure au budget national).

Le retrait de l'État de son rôle d'investisseur public est sans ambiguïté et les enjeux de son désengagement sont colossaux pour les filières de production agricole et le développement rural en général. Les modalités d'actions économiques des nouvelles entreprises privées suppléant l'État sont de moins en moins accompagnées, voire corrigées, par des politiques de redistribution menées à l'échelle nationale car la réduction du rôle de l'État se traduit aussi par un sous-investissement des dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation.

1.4. Crises alimentaires d'aujourd'hui ... et de demain !

L'influx impressionnant de capitaux étrangers ces dernières années a considérablement augmenté la réserve de devises internationales. Hang Chuon Naron note qu'entre la mi-2006 et la mi-2008, la réserve de devises internationales a augmenté de 1 milliard de dollars alors qu'il avait fallu 12 ans pour que cette réserve passe de 100 millions à 1 milliard de dollars. Cependant, la capacité réelle de l'économie n'a pas permis de convertir ces capitaux en infrastructures et en produits. La croissance de la masse monétaire en circulation, combinée à l'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat dans le pays, a ainsi engendré une inflation très forte. Celle-ci s'est trouvée renforcée par plusieurs autres phénomènes conjoncturels à court et à moyen terme de l'agroéconomie mondiale.

Par un effet domino, l'augmentation des prix mondiaux du pétrole a entraîné celle des prix des denrées alimentaires et en particulier celui du riz. Par ailleurs, la production de denrées alimentaires avait été assez faible au niveau mondial en 2007 en raison de conditions climatiques défavorables dans la plupart des pays producteurs (Wiggins and Levy, 2008). L'effet de l'inflation généralisée, combiné à la faible production au niveau mondial et à d'importants retards de livraison vers les pays importateurs (comme le Cambodge) ont engendré dans ces pays une flambée des prix du riz.

Toutefois, la conjoncture économique particulière de la fin 2007 a déclenché cette crise car une évolution structurelle importante de l'économie rizicole était sous-jacente : la demande mondiale de riz est en forte croissance et augmente à un rythme plus élevé que la production elle-même (Wiggins and Levy, 2008 ; Borris, 2009). Une compétition entre consommateurs est donc en route sur le marché mondial et les acteurs clés des filières rizicoles internationales (Thaïlandais et Vietnamiens) se tournent plus volontiers vers les consommateurs les plus solvables, au premier rang desquels se trouve la classe moyenne chinoise et indienne.

Au Cambodge, les problèmes liés à l'augmentation de la consommation mondiale de riz et de son prix sont exacerbés par un problème de production lié à l'intervention croissante de pays étrangers dans l'obtention de larges concessions rizicoles (Merlet and Jamart, 2009). Afin de répondre aux besoins de leurs consommateurs nationaux, des états d'Asie (Corée du Sud et Chine) et du Moyen-Orient (Qatar et Koweït) sont en train d'acquérir de larges superficies de terres agricoles pour produire et s'approvisionner en riz. La production rizicole du Cambodge risque de devenir une variable d'ajustement de stratégies agro-industrielles élaborées par les entreprises internationales qui visent à absorber des surplus de production ou fournir les quantités à d'autres clients sur le marché rizicole mondial. L'enjeu sous-jacent est la stratégie que le gouvernement cambodgien sera en mesure de déployer pour protéger sa production agricole, faire face aux évolutions du marché rizicole international et surmonter des crises alimentaires telles que celle de 2007-2008.

2. UNE POPULATION MOBILE À TOUTES ÉPREUVES

2.1 Croissance démographique et dynamiques migratoires

La population du Cambodge présente les traits caractéristiques d'une population en transition. Le taux de mortalité a chuté à 3,34 ‰ en raison principalement de la forte baisse du taux de mortalité infantile associé à l'amélioration des soins de santé. Le taux de natalité, lui, demeure élevé à

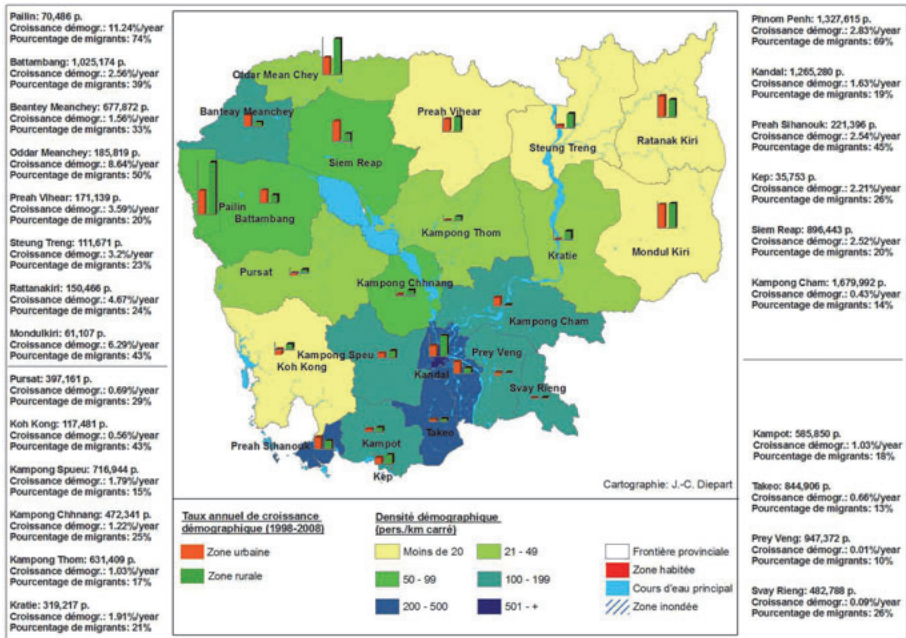
26,9 ‰ (Royal Government of Cambodia, 2009). Entre 1998 et 2008, la croissance démographique annuelle moyenne a été de 1,54 ‰ sur l'ensemble du pays, mais plus forte en moyenne dans les zones périphériques moins densément peuplées (carte 2-1). Par ailleurs, la croissance démographique a été plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural (2,21% contre 1,38% d'accroissement annuel moyen). En 2008, le nombre total de personnes ayant été impliquées dans une migration interne permanente (avec un changement de domicile) représentait 26% de la population totale du pays (Royal Government of Cambodia, 2009).

Une cartographie provinciale permet de spatialiser trois transformations démographiques majeures (carte 2-1) :

Les provinces au sud du pays (Takeo, Kampot, Prey Veng, Svay Rieng et Kampong Cham), qui sont parmi les plus densément peuplées du pays, connaissent des rythmes de croissance démographique très faibles (proche de 0). Le solde démographique positif lié aux naissances y équilibre un solde migratoire négatif associé aux migrations permanentes de populations vers l'extérieur.

Le flux de migration de ces provinces expliquent l'augmentation spectaculaire de la population dans les grandes agglomérations urbaines du pays (Phnom Penh, Kandal, Siem Reap, Sihanoukville et, dans une certaine mesure, Battambang). Ces mouvements d'exode rural s'inscrivent logiquement dans des stratégies de recherche d'emplois vers les pôles de croissance où se sont concentrés les forts investissements durant les dernières années (industrie textile, construction et tourisme). Les migrations rurales-urbaines comptabilisent 27,5 ‰ des cas de migration et impliquent davantage les femmes (Royal Government of Cambodia, 2009).

Loin de se limiter aux pôles d'emplois urbains, les migrations des provinces du Sud ont été aussi très intenses vers les zones rurales localisées de part et d'autre de la plaine centrale du Tonle Sap et, en particulier, vers les provinces les moins densément peuplées à la frontière thaïlandaise, laotienne et vietnamienne (Pailin, Battambang, Beantey Meanchey, Oddar Meanchey, Preah Vihear, Mondul Kiri et Rattanakiri). Les taux de croissance démographique en milieu rural y atteignent des valeurs de plus de 10%.an⁻¹ et des pourcentages de migrants de plus de 50 ‰ de la population totale (carte 2-1). Cet accroissement spectaculaire qui est associé à de larges mouvements migratoires des zones densément peuplées de la plaine centrale vers les zones agro-forestières de plateaux constitue la dynamique démographique majeure du pays au cours de la dernière décennie. Ces migrations rurales-rurales comptabilisent 50,8 ‰ de l'ensemble des cas de migration (Royal Government of Cambodia, 2009).



Carte 2-1. Densité et taux de croissance démographiques au Cambodge entre 1998 et 2008
(Royal Government of Cambodia, 2009)

2.2. L’empreinte des dynamiques migratoires sur les systèmes agraires

La plaine centrale du Cambodge qui s’étend autour du Grand Lac Tonle Sap et dans la plaine du Mékong, ne représente qu’un tiers de la superficie du territoire national alors que les deux tiers de la population s’y concentrent. Historiquement, c’est au sein de cette plaine centrale que la riziculture s’est développée. Grâce à la disponibilité de grandes réserves foncières combinée à une faible pression démographique sur les terres agricoles, l’augmentation de la production rizicole s’est réalisée essentiellement par extension des superficies cultivées ; selon des dynamiques agraires qui visent la maximisation de la productivité du travail plutôt que celle de la terre.

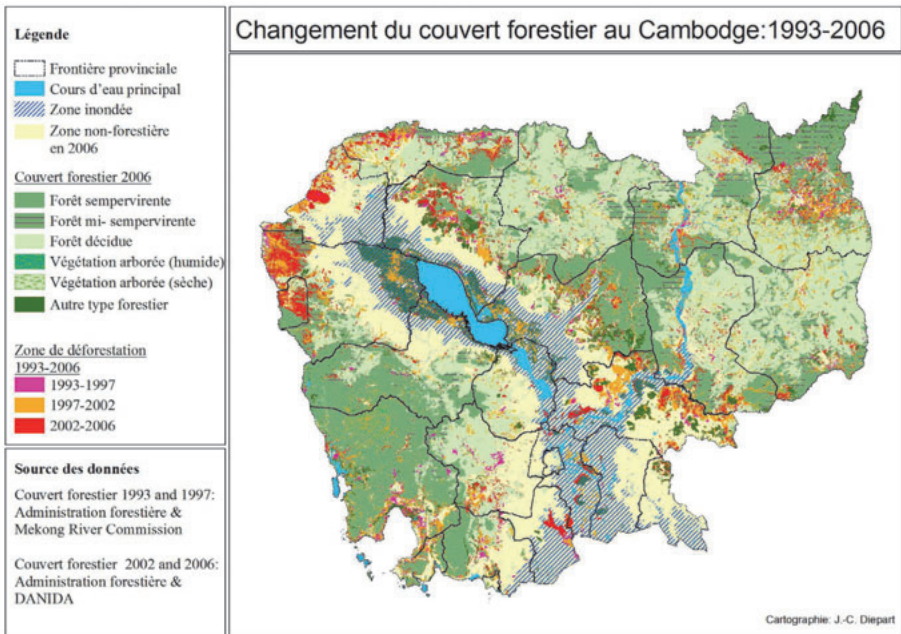
Aujourd’hui, la paysannerie doit faire face à une pression démographique accrue sur les terres rizicoles qui se solde par une diminution des superficies de terre par ménage (Sik, 2000 ; Diepart, 2007a). Afin d’augmenter la production rizicole dans ces zones, les stratégies déployées par les communautés paysannes doivent suivre d’autres voies d’évolution.

L’augmentation de la production rizicole peut se faire par l’intensification des systèmes de culture : le recours à des variétés à plus hauts rendements, la

pratique de la double culture de riz par la densification du réseau d'irrigation et pratiques culturales qui maximisent davantage la productivité de la terre, devenue le facteur de production limitant.

Pour les nombreux ménages qui n'ont pas accès à l'intensification rizicole (périmètres de terres irriguées, semences, fertilisants, produits phytosanitaires), qui sont confrontés à un problème de sécurité alimentaire à cause d'une base foncière agricole trop étroite ou qui n'ont pas d'opportunité stable de travail en dehors de l'agriculture, une autre stratégie se présente : la migration des plaines rizicoles vers les plateaux forestiers périphériques où la pression démographique sur les terres agricoles sont moins fortes et où il est plus aisé de redémarrer une activité agricole. Dès la fin des années 90, la démobilisation progressive des armées gouvernementales et khmères rouges a renforcé ces migrations et actuellement, le contexte de ces migrations est la structuration de corridors de développement transnationaux entre le Vietnam, le Cambodge, le Laos et la Thaïlande.

La carte 2-2 montre l'étendue de l'avancée du front pionnier de déforestation. Entre 2002 et 2006, le couvert forestier est passé de 61,1 % à 59,1 % de la superficie totale du pays, soit une perte de 3.735 km². La corrélation spatiale entre les mouvements migratoires vers les plateaux périphériques et la déforestation est très perceptible.



Carte 2-2. Changement du couvert forestier au Cambodge (1993-2006)

Replacées dans le contexte du développement agricole en Asie du Sud-Est, les dynamiques agraires en cours au Cambodge ont des traits communs avec les transformations qu'ont connues de nombreux autres pays de la région dont les populations rurales étaient traditionnellement concentrées dans les plaines inondées, vallées et piedmonts. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, pour faire face à une augmentation démographique importante, des pays comme le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou les Philippines ont dû augmenter la production agricole par intensification rizicole dans les zones de plaine (Fleuve Rouge, Mékong et Chao Praya) ou par la mise en place de systèmes de culture pluviale sur les zones de plateaux associés à des mouvements migratoires importants depuis les grands bassins rizicoles densément peuplés (Li, 2002 ; De Koninck, 2006 ; Dufumier, 2006). Cependant, une différence fondamentale entre le Cambodge et ces pays réside dans le fait que les mouvements migratoires du Cambodge contemporain sont très peu encadrés par des politiques gouvernementales, comme ce fut le cas ailleurs. Ils sont bel et bien des réponses spontanées et non-subsventionnées apportées par les ménages paysans aux problèmes de pauvreté rurale.

3. LA DIVERSITÉ ET L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE CULTURES RIZICOLES

La riziculture pluviale a toujours dominé les productions et l'économie rurale du Cambodge. Le riz est la culture vivrière de base essentielle à l'ensemble de la population. Dans le cadre d'une croissance démographique importante, la riziculture assure non seulement la subsistance de la population rurale, mais répond aussi à l'augmentation de la demande alimentaire urbaine et dégage des ressources d'exportation. L'évolution des systèmes agraires rizicoles représente donc un enjeu capital pour le développement du pays.

En raison d'un environnement de production très dépendant du climat et d'une économie rizicole destinée principalement à l'autoconsommation, la gestion du risque est au cœur même des décisions paysannes¹⁴². Au cours de son histoire, la gestion du risque climatique a amené la paysannerie à

¹⁴² L'incertitude quant à l'occurrence, la durée et la quantité de pluie affecte la productivité des systèmes agraires de riz inondé. Les pluies irrégulières du mois de mai et de juin retardent la mise en place des pépinières et une mauvaise préparation du sol, ce qui engendre la prolifération d'insectes nuisibles et réduit la capacité de tallage du riz. Les pluies irrégulières aux mois de juillet et août retardent la transplantation et la croissance végétative. Les sols secs encouragent également la prolifération d'adventices. En revanche, des pluies excessives aux mois de septembre et octobre amènent des inondations subites qui réduisent la densité des pousses et le tallage des riz. Des pluies rares en octobre ont également des répercussions sur la floraison et la quantité produite de grains.

sélectionner des cultivars¹⁴³ adaptés aux nombreuses différences agroécologiques de la plaine centrale (adaptation à la microtopographie des parcelles, résistance au stress hydrique ou à des durées d'inondation prolongée, adaptation à des lames d'eaux très profondes, adaptation à des vitesses de crues et de décrues différentes...) (Javier, 1997). Pour gérer l'incertitude de l'occurrence, de la durée et de la quantité de pluie, les paysans ont toujours favorisé les variétés de types photopériodiques (type *indica*) dont le stade reproductif dépend de la durée de luminosité et donc de la durée du jour. La sensibilité à la photopériodicité permet de transplanter plus tôt ou plus tard dans l'année en fonction des conditions pluviométriques tout en assurant que la floraison et la récolte se fassent à un moment particulier (sec) de l'année. Les variétés photopériodiques ont des rendements potentiels moins élevés que les variétés non photopériodiques du fait d'une grande diversité génétique associée à des pollinisations croisées, des recombinaisons et mutations génétiques, à laquelle s'ajoute une sélection massale opérée par les communautés paysannes depuis plusieurs centaines d'années pour lutter contre d'autres stress abiotiques (Lando and Mak, 1994). C'est aussi la raison pour laquelle les rendements rizicoles du Cambodge sont parmi les plus faibles d'Asie du Sud-Est (Pingali et al., 1997).

Mais, désormais, les conditions de la production rizicole sont différentes compte tenu de la pression démographique sur la terre. Au cours des vingt dernières années, la production de riz de saison sèche et de saison humide a doublé grâce à la combinaison de deux facteurs : l'augmentation des superficies cultivées et l'augmentation des rendements (figures 3-1 et 3-2). L'instabilité sociopolitique des années 70-90 avait forcé les paysans à laisser en friche des superficies agricoles considérables qui se trouvaient au plein cœur ou proches des zones de combat. Dans les années 90, la pacification du pays a permis l'extension des superficies de terres rizicoles par le défrichement de ces espaces qu'une végétation arbustive secondaire avait recolonisé durant la guerre. L'extension des superficies agricoles qui en a résulté a été considérable. Par ailleurs, dans les environnements agroécologiques aptes à l'irrigation, la superficie cultivée en riz de saison sèche a augmenté (figure 3-1).

L'isolement international du Cambodge durant les années 80 le mit à l'écart de la Révolution verte. Les premiers stocks de semences améliorées issues de l'IRRI arrivèrent au Cambodge alors qu'elles étaient déjà largement acceptées dans d'autres pays. À la fin des années 90, 11 % de la superficie cultivée totale était ensemencée avec de nouvelles variétés améliorées (Pingali et al., 1997) (figure 3-2).

¹⁴³ Une vaste étude menée couvrant l'ensemble du pays dans les années 90 a identifié plus de 2.200 variétés de riz cultivées parmi lesquelles 98 % de variétés photopériodiques.

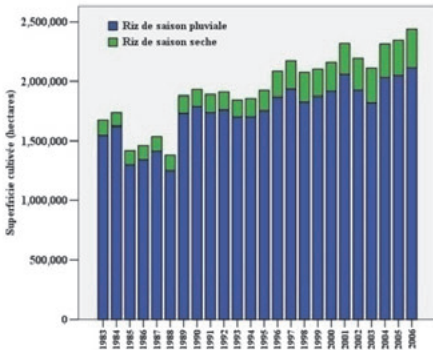


Figure 3-1. Evolution de la superficie rizicole cultivée au Cambodge

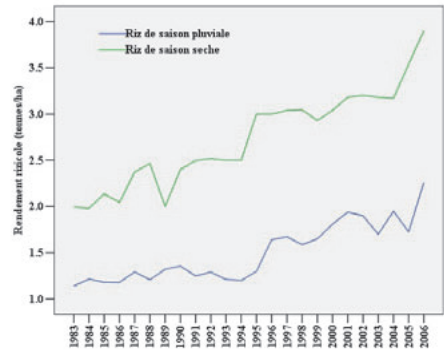


Figure 3-2. Evolution des rendements rizicoles au Cambodge

L'amélioration des rendements n'est pas seulement liée à l'introduction de variétés dites améliorées (qui ne concerne finalement qu'une très faible superficie), mais aussi à l'intensification de la force de travail en riziculture, elle-même associée à la pression démographique sur les terres et la réduction des superficies cultivées par actif. Dans une certaine mesure, cette tendance générale à l'intensification du travail a été encadrée et canalisée par l'adoption de nouvelles pratiques agricoles reprises sous le terme « Système de Riziculture Intensive¹⁴⁴ » (SRI), introduite par le Centre d' Etudes et de Développement Agricole du Cambodge (CEDAC) en 1999, mais qui s'est très rapidement généralisée à l'ensemble du pays et concernait en 2007 plus de 80.000 familles paysannes (SRI Secretariat 2008). Ce système, plus assimilé à une méthodologie qu'à une technologie agricole, consiste en un ensemble de pratiques culturales visant à valoriser au maximum le potentiel naturel de croissance et de rendement des plantules de riz et à augmenter

¹⁴⁴ Les pratiques du SRI ne requièrent pas d'apports technologiques spécifiques mais avant tout un changement dans les pratiques culturales qui deviennent plus intensives en travail et en connaissance (la conduite de pépinières, les modalités de transplantation, l'aération du sol, le contrôle des adventices, etc). De nombreuses sources s'accordent à dire que les rendements rizicoles obtenus grâce à la méthodologie du SRI sont significativement plus élevés que la moyenne nationale et que cette différence reste significative sur le moyen terme. Par ailleurs, du fait d'une réduction des dépenses en engrais et produits phytosanitaires par une meilleure valorisation de la fumure organique, la marge brute de la production en SRI est également supérieure par rapport à une technique plus traditionnelle. Enfin, la productivité du travail est meilleure car les pratiques du SRI permettent de réduire la demande de travail au moment de la transplantation qui est le pic principal de travail en riziculture inondée. Les détracteurs de la méthodologie estiment que le SRI permet d'améliorer les rendements dans des environnements agroécologiques essentiellement pauvres avec des sols acides et riches en fer, alors que des études récentes montrent que c'est exactement le contraire dans le contexte du Cambodge.

in fine la productivité du travail, de la terre, de l'eau et du capital (Uphoff et al., 2002). Les pratiques du SRI ont un fort potentiel de développement sur les parcelles proches des habitations avec un accès aisé aux fumures organiques et une meilleure capacité pour les familles paysannes de contrôler l'irrigation et le drainage (Anthofer, 2004 ; SRI Secretariat, 2008).

Les agronomes distinguent habituellement trois grands types de riziculture adaptés à des conditions agroécologiques spécifiques : la riziculture inondée de la plaine centrale, la riziculture de décrue et la riziculture des vastes plaines submergées à riz flottant (Pillot, 2007). La carte 3-1 présente la distribution spatiale de ces grands systèmes rizicoles.

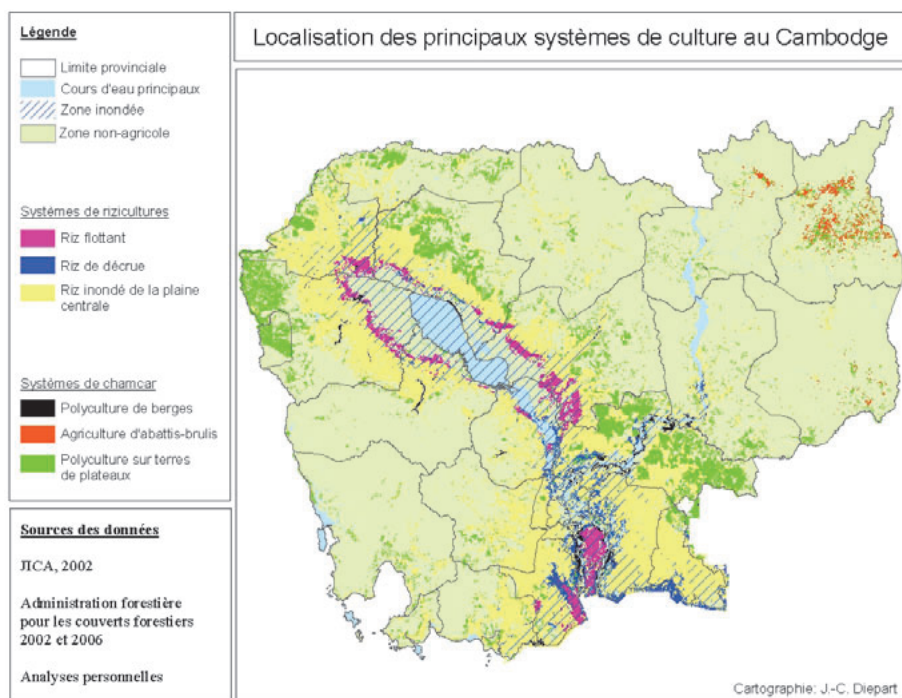
3.1. La riziculture inondée de la plaine centrale et son évolution

La riziculture inondée (*Oriza sativa*), sans contrôle de l'eau fournie par les pluies et les crues, se pratique dans les zones alluviales situées au cœur du système fluvial Mékong-Tonle Sap. Elle comprend d'abord les terrasses alluviales qui ne sont pas (ou presque) touchées par la crue annuelle du Tonle Sap ou du Mékong. Ces terrasses portent près de 80 % des rizières cultivées au Cambodge et correspondent donc à la situation la plus courante pour les paysans cambodgiens. On distingue des terrasses hautes, des terrasses moyennes et basses en fonction de leur topographie. La riziculture inondée comprend aussi les plaines basses hydromorphes qui sont atteintes par la crue du système fluvial Mékong-Tonle Sap et qui sont plus facilement « *intensifiables* » puisque sur de bons sols alluviaux irrigables (Boulakia, 2010).

La culture unique d'un seul riz par saison correspond au système qui prévaut sur les terrasses du Cambodge depuis le premier millénaire ; la maîtrise de l'eau est donc assurément un enjeu central de tous les mouvements d'amélioration de la riziculture inondée. Sous la contrainte d'une pression démographique accrue sur la terre agricole, la riziculture sur terrasses alluviales connaît depuis les années 90 un mouvement d'intensification grâce au développement d'infrastructures d'irrigation. Elle est considérée par le gouvernement et les partenaires de développement comme un élément central dans les stratégies de développement rural et comme un vecteur important de réduction de la pauvreté.

Le régime des Khmers rouges, qui avait contraint la population à des investissements colossaux en main-d'œuvre, s'était déjà appuyé sur l'aménagement de périmètres irrigués pour stimuler la croissance agricole. Marie-Alexandrine Martin note avec justesse que le fonctionnement général de ces périmètres était toutefois discutable en raison des très nombreuses erreurs de dimensionnement commises lors de leur conception (Martin, 1981). C'est pourtant sur la base de ces périmètres irrigués à l'abandon, et

paradoxalement associés à tellement de souffrance, qu'une partie des investissements hydrauliques se concentrent actuellement ; visant leur réhabilitation et leur remise en état de fonctionnement. Entre 1979 et 2003, la superficie totale irriguée pour l'ensemble du pays est passée de 120.000 à 270.000 ha, soit de 5,8 % à 7,1 % de la superficie arable totale¹⁴⁵ (Hoanh et al., 2009). Le gouvernement prévoit de l'augmenter jusqu'à 1,8 million d'hectares (Royal Government of Cambodia, 2008), mais dans la mesure où ses marges de manœuvre financières sont retraits, il requiert l'intervention des donateurs (ou prêteurs) pour le développement des grandes infrastructures.



Carte 3-1. Localisation des principaux systèmes de cultures au Cambodge

¹⁴⁵ Ces chiffres contrastent avec les statistiques officielles du gouvernement qui signalent qu'en 2005, une superficie totale de 632.000 ha était irriguée, soit près de 20 % de la superficie rizicole du pays.

Mais jusqu'à présent, l'irrigation n'a pas tenu ses promesses. La riziculture de saison sèche offre de faibles performances en termes de productivité du travail et exige des investissements importants qui représentent le



Canal primaire d'irrigation, riziculture de terrasse, Tapeang Thmar, Banteay Meanchey

plus souvent un coût prohibitif pour la paysannerie (Dufumier, 2006 ; Pillot, 2007). Par ailleurs, les efforts de développement se sont limités à la construction de canaux primaires et non à la mise en place d'un système ramifié de canaux et d'acheminement de l'eau jusqu'aux parcelles. Le sous-investissement général dans les opérations de maintenance des périmètres irrigués a également engendré une dégradation rapide des infrastructures. À ces difficultés techniques se sont ajoutés une mauvaise coordination des agences de bassins versants impliquées dans l'irrigation et le manque d'encadrement pour assurer une gestion sociale équitable de l'eau (Hoanh et al., 2009 ; Voe et al., 2010).



Riziculture intensive « de proximité », Battambang

Pourtant, la pratique de la double culture de riz se pratique également grâce à un riz précoce dont le cycle démarre dès les premières pluies (mars-mai), dans des zones où les paysans peuvent compenser ou compléter les irrégularités de

précipitation en début de saison des pluies par un approvisionnement en eau complémentaire (nappe, forage, motopompe, mare, etc.). Ils y cultivent un

riz non photopériodique à cycle court qui est récolté entre mai et juillet, juste avant un deuxième cycle de riz, généralement photopériodique, dans la deuxième partie de saison humide. Pour satisfaire aux exigences d'irrigation d'appoint, ces zones agricoles sont localisées proche de réservoirs d'eau et donc proche des habitations. Le lien de proximité entre cette riziculture et la maison du paysan est primordial car la présence du bétail et des habitations permet des restitutions organiques qui maintiennent un haut niveau de fertilité (Pillot, 2007). Cette agriculture familiale, dite de proximité, s'est développée avec peu d'intervention extérieure et représente assurément un grand potentiel d'innovation et de croissance. Sa promotion nécessite avant tout que les techniciens agricoles accompagnent les paysans dans leurs logiques d'innovation, tant sur les aspects techniques de la gestion de l'eau que sur les itinéraires techniques cultureux et l'articulation aux marchés.

3.2. La riziculture de décrue et son évolution

La riziculture de décrue (*Oriza sativa*) est une riziculture de saison sèche qui comprend tous les riz repiqués après le retrait des eaux d'inondation du Tonle Sap ou du Mékong-Bassac. Le riz est repiqué au fur et à mesure du retrait des eaux d'inondation tout au long de la saison sèche, du début novembre à la mi-mars. L'eau de décrue emprisonnée dans les diguettes ou dans la zone racinaire est rapidement consommée par la culture et l'irrigation de la culture est souvent nécessaire.

L'essentiel des rizières de décrue se concentre au sud du Cambodge (provinces de Kandal, Takeo, Prey Veng et Svay Rieng) et au Centre-Ouest où elles sont alors associées au système hydrographique du lac Tonle Sap. Malgré une petite emprise territoriale (carte 3-1), la contribution de la culture du riz de décrue au niveau national est importante à plus d'un titre. Son rendement est plus du double des riz inondés et sa production intervient à contre-saison. Elle joue ainsi un rôle significatif dans la répartition des disponibilités alimentaires tout au long de l'année (Pillot, 2007). Par ailleurs, étant donnée la nécessité de repiquer très vite lorsque la décrue arrive, d'irriguer périodiquement et de récolter très vite avant les premières pluies, la culture de riz de décrue est une culture très exigeante en travail. Elle constitue pour cette raison une source d'emplois très importante en saison sèche.

Les perspectives d'évolution de la culture de riz de décrue s'articulent autour de deux grands axes. La réduction des coûts de main-d'œuvre, par exemple grâce au semis direct, permettra d'augmenter la productivité du travail et ainsi de maintenir la culture du riz de décrue compétitive par rapport au riz irrigué de terrasses qui progresse. Une autre grande voie d'évolution consiste à créer les conditions agroécologiques favorables à la pratique du riz de

décru dans les vastes plaines inondées de riz flottant du Tonle Sap par retenue de l'eau d'inondation dans des réservoirs (voir section 3.3.).

3.3. La riziculture de plaines à riz flottant et son évolution

Les variétés de riz flottant (*Oriza fluitans*) dont le chaume s'allonge au fur et à mesure de la crue, sont adaptées à des lames d'eau profondes qui varient entre 1 et 3 mètres. Les systèmes de riz flottant ont connu un large engouement juste après la guerre quand il a fallu assurer la sécurité alimentaire sous la contrainte d'une pénurie de main-d'œuvre.



Périmètres de riz de décrue dans la plaine d'inondation du Tonle Sap, Kampong Thom

Comme la culture du riz flottant demande très peu d'entretien, de très larges superficies de riz flottant furent mises sous culture et réparties sur l'ensemble de la plaine d'inondation du Tonle Sap (provinces de Battambang, Kampong Thom, Siem Reap, Pursat et Beanteay Meanchey) et du système hydrographique Mékong-Bassac (provinces de Kandal, Prey Veng, Svay Rieng et Takeo).

Les systèmes de riz flottant ont régressé très fortement ces dernières années en raison de sa faible productivité et de nouvelles dynamiques de développement territorial dans la plaine d'inondation du Tonle Sap. Les systèmes de riz flottant y sont transformés et remplacés par des périmètres irrigués de riz de décrue qui sont construits en deux blocs selon un schéma simple : une première partie en amont est un réservoir qui sert à stocker l'eau d'inondation pendant la crue. La seconde partie, située en aval du réservoir, est la zone de culture proprement dite. L'eau passe du réservoir à la parcelle mise en culture par simple gravité au travers de canalisations. Les agriculteurs et entreprises impliqués dans ce type de procédés techniques

privilégient le semis direct pour garantir une bonne productivité du travail et maintenir cette culture compétitive.

Cette dynamique de développement agricole séduit un nombre grandissant d'investisseurs agricoles et a connu un développement très important ces dernières années. Toutefois, les communautés paysannes la considèrent avec prudence (sans la rejeter complètement) car elle engendre de réels impacts sur la gestion endogène de l'ensemble des ressources naturelles de la plaine d'inondation (Diepart, 2007b).

4. LA DIVERSITÉ ET L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE CULTURE DE CHAMCAR

Le deuxième ensemble de systèmes de culture du Cambodge est repris sous le vocable de « *chamcar* » et s'applique à toutes les cultures non rizicoles. On distingue trois grands types de système de cultures de *chamcar* : les systèmes de polyculture de berges, les systèmes d'agriculture itinérante sur abattis-brûlis des plateaux du Nord-Est et les systèmes de polyculture de plateaux (carte 3-1).

4.1. Les systèmes de polyculture de berges

Les systèmes de polyculture de berges se sont développés le long des deux grands fleuves du Cambodge et plus particulièrement dans la plaine de quatre-bras en aval du point de convergence entre le Mékong et le Bassac. Le développement de ce système agraire, qui concerne aujourd'hui 15 % de la population nationale, est attribué aux immigrants chinois du XI^e siècle et à de nombreuses innovations venues du Vietnam.

L'agroécologie des systèmes de culture de berges est complexe. De part et d'autre du cours d'eau, on retrouve un ensemble de parcelles qui ordonnent les espaces agricoles : des bourrelets de berges, des zones d'avant- ou d'arrière-berges et de bas-fonds. Les conditions de fertilisation et d'irrigation dépendent des niveaux et de la vitesse de crue du fleuve. Pour pouvoir cultiver les zones d'arrière-berges, les paysans ont construit des canaux d'épandage de crue, les *prek*, qui leur permettent de faire entrer les eaux du fleuve à l'intérieur des terres, de manière semi-contrôlée grâce à des portes d'eau ou de simples barrages en terre au niveau de la prise du canal. Ce système permet, sinon de contrôler complètement la crue, du moins d'en retarder l'occurrence au moment de la montée des eaux, puis d'en freiner le retrait (Autissier, 1991). Le système d'assolement des cultures se construit minutieusement en fonction de l'altitude des parcelles dans la séquence topographique, au fil des cycles saisonniers de crue et de décrue des fleuves

et grâce à la maîtrise plus ou moins complète d’approvisionnement en eau par les *preks* et leurs canaux dérivés.

Ces zones sont de première importance pour le maraîchage et l’approvisionnement de Phnom Penh et d’autres grandes villes en légumes (sésame, haricot mungo, concombre, légumes-feuilles, tomates et haricots). C’est d’ailleurs le long des berges de la plaine des 4-Bras que l’on trouve les zones rurales les plus riches du Cambodge. L’extension géographique du système dans la plaine des 4-Bras atteint ses limites. Il ne reste plus de zones non défrichées à proprement parler dans cette plaine d’agriculture intensive. En revanche, les possibilités d’étendre cette technique de *prek* à d’autres zones de berges dans le pays sont réelles. La carte montre déjà que des initiatives allant dans ce sens sont clairement visibles dans les provinces de Battambang, Kampong Thom, Pursat et Siem Reap (carte 3-1) ; elles sont la marque d’une dynamique paysanne d’innovation.

4.2. Les systèmes de culture sur abattis-brûlis

Sur les larges plateaux du Nord-Est du Cambodge, dans les provinces du Ratanakiri et Mondulkiri vivent des minorités ethniques connues sous le nom de *Khmer Leu*. Elles sont de souche proto-indochinoise et ses principaux groupes ethniques sont les Tampuans, Jarais et Kreungs. Elles pratiquent des systèmes de culture d’abattis-brûlis (carte 3-1) qui sont totalement intégrés à la gestion forestière (Seidel, 2005).



Culture d’abattis-brûlis dans le Nord-Est, Mondulkiri



Expansion de l’hévéaculture dans les zones traditionnellement d’abattis-brûlis dans le Nord-Est, Ratanakiri

Dans ses tentatives de stabiliser les frontières avec le Vietnam, le gouvernement de Sihanouk lança, dans les années 60, un projet de sédentarisation des populations ethniques en les installant sous la contrainte le long des berges des fleuves Srae Pok, San et Kong. Peu densément peuplées, ces zones attirent maintenant des populations khmères et laotiennes qui y pratiquent une riziculture de bas-fonds. Dans tout le Nord-Est, l'hévéaculture se développe à toute allure via l'intervention d'investisseurs principalement vietnamiens et chinois ; cette dynamique redessine complètement les territoires de la région. Par ailleurs, accusés à tort d'exacerber la déforestation (Backstrom et al., 2007 ; Fox et al., 2008), les zones d'abattis-brûlis sont en profonde perte et risquent probablement de disparaître d'ici quelques années.

4.3. Les systèmes de polyculture marchande sur les hautes terres de plateaux

Les systèmes de polyculture marchande des terres de plateau représentent la part d'assolement la plus importante des systèmes de *chamcar* au Cambodge. Ils ont d'ailleurs connu un très fort développement au cours des dernières années. À l'origine, ces systèmes se sont développés sur les terres rouges (*ferralsols*) des plateaux basaltiques des provinces de Kampong Cham et Kampong Thom (Ratanakiri et Mondulikiri dans une moindre mesure). Le défrichement de ces zones a commencé au début du XX^e siècle, avec la concession de dizaines de milliers d'hectares à des grandes sociétés françaises engagées dans l'hévéaculture. Les superficies plantées d'hévéas n'ont cessé d'augmenter entre 1920 et 1968, au moment où le Cambodge a été précipité dans la tourmente de la guerre froide en Asie du Sud-Est.

L'intégration récente du Cambodge à l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (en 1999) et à l'Organisation Mondiale du Commerce (en 2004) a créé de nouvelles conditions pour le développement des systèmes de culture sur les zones de plateaux. Des accords-cadres de coopération économique entre le Cambodge, la Thaïlande et le Vietnam ont par exemple été formalisés et approuvés au plus haut niveau des trois nations en 2001 (ONESDB, 2001). Ces accords visent à une réallocation des ressources des trois nations pour développer un couloir de développement international entre Ho Chi Minh et Bangkok, le Cambodge se trouvant en plein cœur géographique du projet. Avec le tourisme, l'agriculture et l'agro-industrie comme secteurs clés, le plan prévoit un renforcement et la promotion de l'agro-industrie et du commerce agroalimentaire transfrontalier (ONESDB, 2001).

Dans ce contexte qui favorise l'intégration supranationale et la coopération économique entre nations, le Cambodge est devenu un « partenaire » et une

cible d'investissement pour de nombreux groupes agro-industriels de la région. Détenteur de nombreuses terres « libres », il est devenu une vaste réserve de ressources foncières pour l'établissement de cultures agro-industrielles. Les modalités d'assolement des espaces agricoles cambodgiens où les grands groupes agro-industriels sont influents dépendent avant tout de référents globaux comme la fluctuation des prix du maïs, soja et du manioc.



**Développement de l'agriculture de chamcar annuelle et pérenne
(Pailin à gauche et Battambang à droite)**

Pour les cultures annuelles qui nécessitent une très grande adaptabilité et souplesse dans la conduite des itinéraires techniques, l'intégration de groupes agro-industriels aux paysages ruraux se passe le plus souvent en amont et en aval de la production à proprement parler. Des incitants économiques comme la fourniture d'intrant ou de crédit ou l'achat garanti des productions permettent aux groupes de lier des relations contractuelles avec les ménages producteurs. Mais, dans la plupart des cas, ces derniers restent les propriétaires de leurs terres. Toutefois, l'ensemble des externalités de la production (gestion du travail et des risques climatiques, dégradations environnementales...) sont internalisés exclusivement par les paysans eux-mêmes.

Le groupe thaïlandais agroalimentaire CP (*Charoen Pokhaphand*), leader mondial de la production de fourrage pour élevages monogastriques, s'est implanté dans les zones frontalières avec la Thaïlande encourageant la diffusion de variétés hybrides de maïs (*Zea mais*), de soja (*Glycine max*) et de haricot mungo (*Vigna radiata*). Stimulé par la compétition avec des entreprises vietnamiennes (AllAboutFeed.net, 2008), le groupe soutient le développement de ces cultures sur d'immenses espaces localisés sur les plateaux périphériques (province de Pailin, Battambang, Beantey Meanchey

et Oddar Meanchey), là où la déforestation est très nette (cartes 2-2 et 3-1). Face à l'émergence de marchés mondiaux pour le biodiesel, le groupe sud-coréen « *MH-Bioenergy* » s'est implanté au Cambodge en 2006 en établissant une usine de fabrication d'éthanol dans la grande banlieue de Phnom Penh ainsi que deux centres de collecte-stockage-séchage à Kampong Cham et Battambang (TheBioenergySite News Desk, 2008). L'effet sur la production de manioc a été immédiat : entre 2005 et 2006, sa superficie plantée en manioc a quadruplé et est devenue la production agricole annuelle (non rizicole) la plus importante du pays en termes de superficie (figure 4-1).

Les compagnies impliquées dans les cultures pérennes de *chamcar* cherchent davantage à maîtriser leur accès au foncier en louant à l'État de larges concessions foncières pouvant atteindre 10.000 hectares. Les compagnies souhaitent ainsi mieux maîtriser l'ensemble des étapes de production de la filière agro-industrielle. Il y a eu ces dernières années une recrudescence importante des plantations d'anacardiens (figure 4-2). La « International Finance Corporation », le bras *secteur privé* de la Banque mondiale, estime que les capacités de production et de traitement de la noix de cajou sont tellement grandes au Vietnam que ses unités de transformation sont prêtes à payer un prix très élevé pour des noix brutes, même au Cambodge (International Finance Corporation, 2006). Les plantations à rotation courte d'arbres de l'espèce *Acacia* ou *Eucalyptus* ont également connu, ces dernières années, un essor considérable dans tout le pays. Le gouvernement a d'abord vu dans ces plantations une stratégie de réhabilitation des forêts secondaires dégradées (savane arbustive) en association à des coupes à blanc expéditives et irrégulières dans les zones de concessions forestières. Sur la base d'accords commerciaux entre la compagnie cambodgienne Pheapimek et la Chinese Farm Cooperation Group, le gouvernement vise maintenant explicitement à la production de pulpe de bois pour l'industrie papetière mondiale (Lang, 2002 ; Barney, 2004).

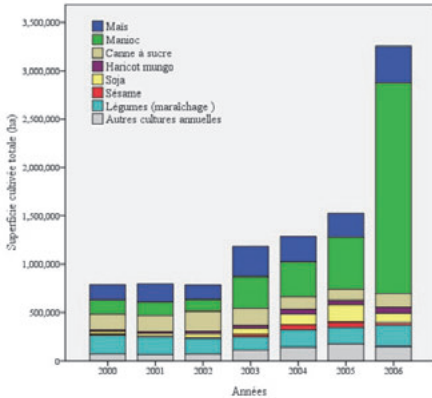


Figure 4-1. Evolution des superficies de cultures annuelles non-rizicoles au Cambodge

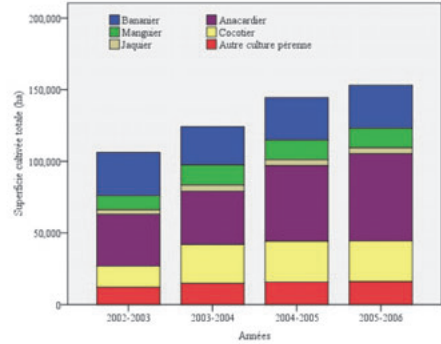


Figure 4-2. Evolution de l'assolement des cultures pérennes au Cambodge (hévéculture non comptabilisée)

Dans le cadre de la crise alimentaire de 2008 associée à l'augmentation du prix des denrées, le lobby industriel agroalimentaire et agroénergétique est devenu un acteur ultra-puissant dans les pays en développement à base rurale forte (Borras et al., 2011). Le Cambodge ne déroge pas à la règle. Le territoire global dans lequel il s'insère est devenu une référence très importante des dynamiques de développement local pour la paysannerie.

5. LE PLURALISME DES RÉGIMES FONCIERS

Le développement des systèmes agricoles du Cambodge est encadré par des régimes fonciers qui définissent les modes d'accès, d'utilisation et de contrôle de la terre et de ses ressources. La complexité actuelle des modes de tenure foncière résulte de la superposition d'un ensemble de principes de gestion foncière qui ont vu le jour dans des contextes historiques très différents.

5.1. Les logiques endogènes de la gestion des territoires

5.1.1. L'acquisition de la terre « par la charrue »

Selon les codes ruraux traditionnels khmers, le roi est le maître de la terre et de l'eau du pays ; les Cambodgiens ordinaires en sont les usagers. La mise en culture d'une terre, si elle est non contestée, confère aux paysans la possession individuelle sur celle-ci (Olivier, 1954 ; Thion, 1993 ; Guillou, 2006), ce qui implique des droits d'accès, d'usage et de transmission par

héritage. Si un paysan arrête de cultiver sa terre pendant trois années consécutives, il en perd *de facto* le droit de possession.

Dans un contexte où la pression démographique sur la terre était limitée et que le pays était doté d'une réserve foncière importante, ce système d'acquisition foncière « par la charrue » permettait à la population rurale de jouir d'une grande mobilité. Ce système a également incité le paysan cambodgien à privilégier l'expansion territoriale de ses terres agricoles (et non l'intensification) pour assurer l'augmentation de la production rizicole. Aujourd'hui, même si les équilibres entre les superficies foncières et la population sont bien différents, le principe selon lequel la possession d'une terre est liée avant tout à son utilisation est encore très nettement perceptible dans les communautés paysannes.

Ces modalités d'accès à la terre sont associées à des principes de structuration sociale très souples des villages (Ebihara, 1968 ; Guillou, 2006). À travers l'histoire du Cambodge, on trouve en effet peu de traces d'entités collectives-communautaires prenant en charge la destinée des communautés rurales ; l'organisation de la vie sociale est basée presque exclusivement sur la famille nucléaire et élargie.

5.1.2. Une gestion multifonctionnelle des espaces indivis

Bien qu'elle constitue le cœur des systèmes paysans de production, la riziculture n'est pas la seule activité pratiquée par les communautés paysannes. Elle coexiste le plus souvent avec l'exploitation et la gestion des ressources naturelles sur des espaces indivis situés de part et d'autre de la plaine rizicole centrale. L'immense plaine d'inondation du Tonle Sap est riche de ressources halieutiques tandis que les espaces périphériques regorgent de ressources forestières ligneuses et non ligneuses. L'exploitation et la gestion de ces espaces indivis et de leurs ressources ont toujours fait partie du portfolio d'activités des communautés paysannes.

La plaine d'inondation du Tonle Sap est caractérisée par une grande diversité d'occupation du sol. Au-delà de la vaste plaine de riz pluvial, de grandes aires de riz flottant se juxtaposent à des zones de végétation herbacées et arbustives (Evans et al., 2005 ; Diepart, 2007b). Des transects agroécologiques et inventaires de ressources ont montré que cette diversité d'occupation du sol est maintenue par des pratiques variées de gestion comme le feu, le labour, la mise en friche et le pâturage. Ces modes de gestion visent à maintenir des agroécosystèmes multifonctionnels destinés à fournir divers produits naturels de première importance dans les systèmes paysans de production (Evans et al., 2005 ; Diepart, 2010). Le système est rationnel. Les différents systèmes de cultures rizicoles qui sont adaptés aux différentes profondeurs de lames d'eau permettent la valorisation d'une importante biodiversité aquatique associée au phénomène unique de crue et

décru du Tonle Sap (Balzer and Balzer, 2002) en saison des pluies. En saison sèche, les ressources herbacées sont cruciales pour la croissance des cheptels bovins et bubalins qui génèrent une part importante du portfolio des revenus paysans (Diepart, 2010). De même, les zones arbustives fournissent une multitude de produits non ligneux ainsi que le bois de chauffe qui assure l'essentiel de l'approvisionnement énergétique des ménages. La pêche de récession qui se pratique dans les lacs et les étangs riches en ressources halieutiques après la décrue fait partie intégrante du système. Elle implique généralement des mouvements de migration saisonnière avec leurs troupeaux vers la « plaine du bas ».

Dans les villages localisés en lisière ou au cœur des espaces forestiers périphériques, la forêt a toujours joué un rôle essentiel dans les systèmes paysans de production (McKenney and Prom, 2002). L'utilisation de la forêt par les communautés rurales est également multifonctionnelle ; elle fournit un éventail de produits comme le bois d'œuvre, le bois de chauffe, la résine, le bambou, les plantes médicinales, les fruits et légumes sauvages qui sont des éléments importants dans les systèmes de subsistance, pour l'artisanat ou pour la vente. Les espaces interstitiels entre les zones agricoles et les zones forestières sont également utilisés comme zones de pâturage pour un cheptel bovin qui est graduellement devenu un moyen d'épargne et un axe de développement des systèmes agraires post-forestiers.

La gestion des espaces indivis est très importante pour les communautés paysannes à plus d'un titre. Elle contribue d'abord au maintien de la fertilité des agroécosystèmes et à leur pérennité (Diepart, 2007a). La coexistence des activités associées à la gestion des communs génère par ailleurs une grande valeur ajoutée territoriale qui peut représenter un complément (parfois indispensable) ou même une part significative des revenus familiaux (Hansen and Neth, 2006 ; Diepart, 2010 ; Van Acker, 2010). Parce qu'elle valorise une importante main-d'œuvre qui est généralement sous-employée en saison sèche, la gestion multifonctionnelle des espaces indivis est aussi un élément central dans les stratégies familiales de recherche du plein emploi.

5.1.3. Les modes de décision et d'arbitrage dans les communautés rurales

Dans les communautés rurales khmères, le véritable centre de décision de la gestion foncière appartient à la famille paysanne et n'est pas mis sous la tutelle d'une organisation communautaire. L'économie locale est avant tout dictée par les décisions stratégiques des ménages qui agissent pour maximiser leur intérêt propre et c'est la coordination de décisions individuelles entre les ménages qui détermine la gestion des communs.

Concevoir la gestion foncière avant tout comme des relations sociales de production négociée entre ménages, permet aux communautés de s'adapter avec une grande flexibilité à un ensemble de paramètres qui évoluent, sur

des échelles de temps différentes, avec les systèmes agraires et les systèmes familiaux de production : la différenciation démographique intrafamiliale, les ressources (taille, productivité et variation saisonnière) et de l'accès aux marchés et aux processus de transformation des produits. Le maintien d'une mosaïque d'occupation du sol comme dans la plaine d'inondation est, par exemple, une reconnaissance implicite par les familles paysannes de l'hétérogénéité de leurs besoins et stratégies de production. Et compte tenu de l'importance des ressources communes pour une grande fraction de la paysannerie, la diversification des modes d'utilisation comporte forcément une dimension de stratégie collective de sécurisation des moyens de subsistance et de reproduction des communautés rurales dans leur ensemble.

Les modes d'utilisation et de contrôle fonciers endogènes, bien que décidés au niveau du ménage, sont enchâssées dans des relations sociales de patronage ancrées dans les histoires locales. Ces relations sociales sont en effet basées sur des formes d'échanges et de services, relativement inégalitaires, associées à des obligations morales que les personnes entretiennent les unes avec les autres. Ces normes sociales entre un patron détenteur d'un pouvoir et une personne qui lui est subordonnée (un client), constituent les liens sociaux fondamentaux des communautés rurales.

Le patronage s'exprime et s'exerce dans différentes sphères de pouvoir. Les sphères politico-administratives sont dominées par les chefs locaux (village, commune et district). Les réseaux économiques sont largement structurés autour des personnalités qui tiennent les clés de la commercialisation des intrants et produits agricoles et de l'accès au crédit. Bien que basée sur la dominance, cette forme de patronage est souhaitée et requise pour un paysan car elle apporte certaines formes de sécurité et de protection contre l'adversité (désastre naturel ou crise économique). Le patronage religieux s'articule, lui, autour du comité et des associations de pagode alors que le pouvoir du savoir et de la connaissance s'exerce, lui, dans les sphères de l'éducation. L'intervention d'agences de développement doit être appréhendée, elle aussi, comme une sphère nouvelle de patronage qui s'exerce dans les villages (Ledgerwood and Vijghen, 2002). En réalité, les réseaux de patronage s'entremêlent et l'interdépendance entre les ménages ruraux au sein de ces réseaux multiformes de clientélisme est la fabrique institutionnelle locale dans les campagnes cambodgiennes.

5.2. Une synthèse des régimes fonciers hérités de l'Histoire ?

Dans l'histoire agricole du Cambodge, les tentatives de moderniser les modes paysans de tenure foncière ont été nombreuses. Le protectorat français avait introduit l'idée que la propriété privée individuelle sur la terre augmenterait la sécurité foncière et encouragerait l'investissement et

l'augmentation de la productivité agricole. Elle a également introduit la notion d'un droit d'État sur la terre et la formalisation de concessions commerciales (agricoles, forestières ou halieutiques) établies entre l'État et des compagnies privées pour renforcer, *in fine*, le revenu national. Sous le régime des Khmers rouges, l'expérience a été radicalement différente. Toutes les formes de propriété privée et d'initiative individuelle ont été annulées et l'ensemble des moyens de production agricoles ainsi que tout le dispositif de production a été mis sous le contrôle strict de l'État. C'est lui qui commandait le développement agraire. Le coût social et humain de cette expérience communiste khmère rouge a été effrayant (Kiernan, 1996). Dans les années 80, c'est pourtant sur la base d'une collectivisation des forces de production agricoles que la reconstruction du pays s'est réalisée, portée par une idéologie socialiste plus douce et animée par une paysannerie très résiliente.

Au début des années 90, dans un contexte de transition politique et économique encadré par les Nations Unies, l'État du Cambodge avait donc la mission de redéfinir la gestion foncière en intégrant trois grands principes hérités de l'Histoire : les régimes fonciers traditionnels, les régimes de droit d'État introduits pendant le protectorat français et une idéologie socialiste qui a prévalu pendant les années 70-80. La synthèse était certainement délicate, mais la loi foncière de 1992 est ambiguë et peu convaincante (Greve, 1993 ; Van Acker, 1999). Bien que reconnaissant l'État comme unique propriétaire des terres, elle offre, en effet, de grandes libertés d'interprétation quant à l'accès à la terre par le marché. Et le chaos sociopolitique laissé par l'APRONUC n'aida pas à clarifier le débat. Les luttes d'influence politique entre les factions de la nouvelle coalition gouvernementale, couplées à la démobilisation des armées et à l'exposition très rapide du pays aux marchés internationaux, induisirent une acquisition illicite de terres et un renforcement de la concentration foncière aggravé par le retour massif des réfugiés des camps de Thaïlande. Anne Guillou montre aussi que les possibilités offertes par la loi de 1992 ont considérablement renforcé les cas de conflits, et notamment sur les terres d'État, car elle ne donne aucune base juridique cohérente à leur résolution (Guillou, 2006).

Dans le même intervalle de temps, la restauration rapide et peu contrôlée des concessions commerciales privées pour la gestion des ressources forestières et halieutiques s'est soldée par un véritable échec. Les irrégularités, aussi bien de la part de l'administration que des concessionnaires, sont nombreuses. Les conflits liés à l'appropriation des ressources sont omniprésents. Les plans de gestion sont rarement respectés et l'exploitation minière des ressources engendre des dégradations environnementales importantes. De plus, les retombées financières que les concessions étaient censées rapporter à l'État se sont avérées très limitées (Degen et al., 2000 ; Independant Forest Sector Review, 2004).

À la fin des années 90, la gestion du foncier au Cambodge est dans une crise institutionnelle profonde. Pour prendre ces problèmes à bras le corps, l'État du Cambodge suivit une logique législative qui, tout en reconnaissant la situation chaotique sur le terrain, tentait d'y apporter une réponse avant tout juridique. Sa priorité était de créer des bases légales suffisamment solides pour permettre la mise en place d'institutions foncières capables de limiter l'impact des conflits fonciers tout en assurant le développement socio-économique du pays. C'est dans ce contexte que la nouvelle loi foncière a vu le jour en 2001. C'est aussi la raison pour laquelle elle ne se présente pas comme un ensemble de principes directeurs issus d'une réflexion intersectorielle sur les enjeux du développement rural.

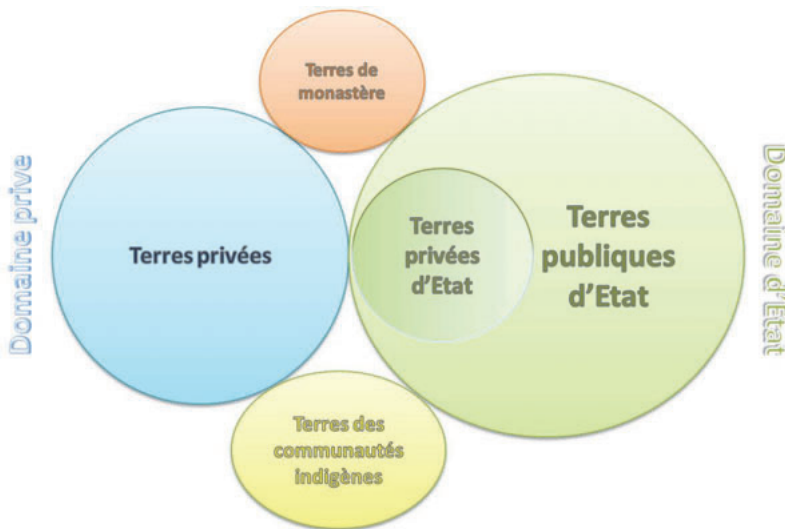


Figure 5-1. Les domaines de propriété foncière au Cambodge, selon la loi foncière de 2001

Inscrite dans la tradition juridique française, la loi foncière distingue un domaine privé, sujet à l'attribution d'un droit inaliénable de propriété privée, d'un domaine d'État. Deux autres domaines de propriété foncière sont les terres vouées aux cultes religieux bouddhistes (pagodes et jardins attenants) et les terres des communautés indigènes destinées aux minorités ethniques qui y pratiquent des types d'agriculture sur abattis-brûlis (figure 5-1). Le domaine public d'État comprend les terres qui ont une vocation publique comme les cours d'eau, les routes ou les bâtiments administratifs, ainsi que les terres qui ont une origine naturelle telles les forêts, les zones inondées, etc. (Oberndorf, 2005). Les terres du domaine public d'État ne peuvent être vendues. Le domaine privé d'État est une réserve foncière dont la gestion est laissée à la discrétion de ce dernier, selon deux options possibles. La

première est de louer la terre sous la forme d'une concession foncière économique à finalité agro-industrielle ou minière ; la seconde vise la transmission de la terre à des ménages ruraux sans ou quasi sans terre, d'abord sous la forme d'une concession foncière, dite sociale, qui précède la délivrance d'un titre de propriété privée.

5.3. Les régimes fonciers modernes

La loi foncière ne définit cependant pas *stricto sensu* les régimes fonciers, c'est-à-dire les modes d'accès, d'appropriation et de contrôle de la terre et de ses ressources. Ceux-ci font l'objet de réformes promues par différentes administrations ministérielles (agricoles, forestières, halieutiques ou environnementales). Cependant, elles sont avant tout sectorielles et peu intégrées dans des institutions interministérielles qui pourtant existent (Council of Land Policy). Trois grandes réformes en cours sont particulièrement porteuses de sens pour les paysanneries.

5.3.1. La titrisation et les marchés fonciers

En promouvant l'établissement des titres de propriété foncière sur les terres résidentielles et agricoles pour l'ensemble des ménages cambodgiens, le gouvernement cambodgien joue la carte d'une réforme foncière assistée par le marché. Partant d'une demande sociale de droits fonciers plus sécurisés et de la mise en place d'institutions foncières plus justes, le raisonnement sous-jacent s'appuie sur une suite d'effets induits qui s'articulent autour de deux grands axes. La sécurité foncière acquise par le titre de propriété stimulerait d'abord des investissements agricoles, ce qui permettrait d'améliorer la valorisation des ressources foncières et d'augmenter la productivité de la terre. La volonté d'investir entraînerait le développement d'un marché de crédit agricole, débouchant sur l'accumulation du capital dans l'agriculture et l'accroissement de la productivité agricole (Deininger and Feder, 2002). Par ailleurs, en vertu des lois du libéralisme économique qui postulent que les marchés sont les institutions les plus efficaces pour allouer les ressources, le recours aux marchés fonciers entraînerait, lui, une réallocation des ressources foncières vers les familles qui en font l'utilisation la plus efficace. Et comme la relation inverse entre la taille des exploitations et la productivité de la terre est avérée au Cambodge (Binswanger and Elgin, 1988 ; Sarthi, 2002), la réallocation des terres agricoles par le marché bénéficierait aux petites exploitations. Le raisonnement théorique qui justifie le processus d'établissement des titres fonciers et la promotion des marchés fonciers combine donc un argument de croissance et un argument d'équité.

Selon un récent rapport technique du programme gouvernemental en charge de l'établissement des titres fonciers, 1.508.347 titres de propriété ont été

émis entre 2001 et 2009 dans 14 des 24 provinces du pays (LA-SSP, 2009). Le processus de mise en place des titres s'accélère grâce aux meilleures capacités techniques de l'administration, mais le chantier reste encore vaste puisque le ministère en charge estime à 10-15 ans le temps nécessaire à l'établissement de titres de toutes les parcelles privées du pays.

Les bénéfices potentiels des titres fonciers seront tangibles grâce à une combinaison de facteurs associés aux conditions économiques locales, comme l'accès et l'efficacité de services d'extensions agricoles, les infrastructures de développement et la position par rapport aux marchés et aux réseaux de transports et la disponibilité et l'accès au crédit. Ce dernier point est capital car la possibilité de pouvoir saisir les bénéfices d'un titre foncier ou de pouvoir accéder aux marchés fonciers dépend pour un ménage avant tout de sa capacité de financement. Au Cambodge, l'endettement et le remboursement des dettes font partie intégrante des cycles économiques des ménages dans les campagnes car les besoins de consommation et d'investissement des ménages sont omniprésents. Le crédit est disponible auprès d'institutions informelles (prêteurs usuriers, parents ou groupe d'épargne de type « tontine ») et formelles (banques, associations de microcrédit, ONG). La plupart des ménages sont impliqués dans les marchés de crédit, mais principalement dans les circuits informels caractérisés par des taux d'intérêt élevés parfois même usuriers (Murshid and Phim, 2007). L'accès au crédit formel auprès d'institutions reconnues a fait cependant une percée importante ces dernières années (Ballard, 2004).

En réalité, le microcrédit est au cœur des dynamiques de différenciation socio-économique entre ménages ruraux. D'une part, les institutions formelles de crédit qui pratiquent des taux d'intérêt plus avantageux sont le plus souvent localisées dans les zones mieux desservies par les réseaux routiers, mieux articulées aux marchés et dont le potentiel de développement (agricole et non agricole) est plus important. Le crédit informel est dominant dans les zones plus enclavées, avec des taux d'intérêt nettement plus élevés et parfois même usuriers. Par ailleurs, l'accès au crédit est plus aisé pour les ménages dotés d'une plus large assise foncière qui fait office de garantie pour un prêt. L'observation du fonctionnement réel des marchés de crédit fait apparaître que les familles dotées d'une plus grande superficie foncière, et qui peuvent donc fournir une garantie de prêt, optent généralement pour un crédit auprès d'institutions formelles qui proposent des taux d'intérêt plus avantageux (Ballard and So, 2004 ; Diepart, 2010). Les paysans contraints en terres bénéficient moins de ces avantages et sont alors obligés de s'endetter à des taux plus importants. De plus, étant donnée l'importance du secteur « non agricole » dans la formation des revenus paysans (Diepart et al., 2006), l'utilisation de la terre comme garantie d'emprunt pour un investissement hors agriculture représente un élément clé de différenciation socio-économique entre les ménages (Diepart, 2007a). En effet, les

incertitudes sur les rendements et les productions agricoles, associées à la pénibilité du travail agricole et d'un intérêt plus marqué pour les métiers hors agriculture incitent les paysans (et en particulier les jeunes) à s'intéresser davantage aux activités non agricoles. Et si, dans ce processus de transition économique, l'agriculture peut soutenir l'investissement non agricole par le biais du crédit, l'intégration entre les deux systèmes d'activités représente l'enjeu autour duquel les dynamiques de différenciation socio-économique entre les ménages ruraux se cristalliseront à l'avenir.

Il est encore trop tôt pour juger de l'impact des titres sur l'augmentation de la productivité agricole. Il n'existe aucun système de suivi des transactions de crédit qui se fasse parallèlement à l'établissement des titres fonciers, mais de nombreuses études et témoignages montrent cependant que l'octroi des titres stimule fortement l'endettement auprès d'institutions formelles de microfinance. Toutefois, ces crédits visent souvent des investissements hors agriculture étant donné les incertitudes sur les résultats agricoles. Dans la mesure où l'établissement des titres fonciers se focalise dans des zones à plus fort potentiel de développement, et donc là où l'accès au crédit formel est plus aisé, il risque dans un premier temps de renforcer la différenciation socio-économique entre les ménages au profit des élites fermières qui sont déjà bien articulées aux marchés agricoles et non agricoles. Ce phénomène sera sans doute plus prononcé dans les zones de plateaux où les concentrations foncières sont plus importantes que dans la plaine centrale.

Un ensemble de recherches menées sur les marchés fonciers au Cambodge confirment deux phénomènes sur lesquels il est bon d'insister. Premièrement, des études menées dans des contextes agroécologiques différents montrent que les fréquences de transactions d'achats de terre sont plus importantes pour les ménages dotés d'une petite superficie par actif, mais que les superficies achetées, sont proportionnellement plus importantes pour les ménages dotés d'une plus grande superficie par actif (Sik, 2000 ; Ballard and So, 2004 ; Diepart, 2010). La possibilité pour un ménage d'acquérir des terres par le marché dépend en premier lieu de sa capacité financière ou de son aptitude à contracter un crédit, d'autant plus que les petites surfaces de terre sont plus chères par unité de surface. Les capacités de financement et l'accès au crédit sont donc déterminants. Deuxièmement, l'augmentation très rapide de la masse monétaire en circulation associée à la croissance du pays et à l'influx de capitaux étrangers a renforcé la recherche de marchés de placement. Du fait de l'augmentation constante des prix de la terre et des produits agricoles depuis 2008, l'intérêt des marchés fonciers comme outil de spéculation s'est renforcé (Kirk, 1996 ; Diepart, 2010) amenant de nombreux espaces naturels avec un accès privé exclusif à rester en friche. La situation est paradoxale : alors que les besoins réels des communautés paysannes augmentent en raison de la pression

démographique et des faibles possibilités de diversification économique en dehors de l'agriculture, l'accès à des espaces agricoles dont le potentiel de développement est important pour la paysannerie est considérablement limité du fait d'une privatisation spéculative des espaces indivis.

Par ailleurs, il est très probable que les ménages dotés d'une superficie de terre agricole supérieure à leur capacité de travail ne vont pas la vendre (pour autant qu'ils n'y soient pas contraints), et ce, même s'ils sont assurés d'une opportunité durable d'emploi hors agriculture. Dans une période de transition économique instable, la terre représente avant tout une sécurité pour la production alimentaire de la famille et permet d'envisager cette sécurité pour ses enfants et petits-enfants. La terre agricole représente également une garantie pour un éventuel prêt auprès d'une institution de microfinance formelle dont on connaît l'importance pour l'innovation et l'investissement. En réalité, les ventes des terres agricoles sont avant tout associées au contexte de vulnérabilité des ménages car elles se justifient le plus souvent pour subvenir à des besoins immédiats de consommation, à des problèmes de santé ou à la nécessité de rembourser des dettes (Chan and Acharya, 2002 ; Ballard and So, 2004 ; Diepart, 2010). Un examen plus attentif de cette problématique fait apparaître que ce sont les ménages dotés de plus petites superficies de terre par actif qui vendent le plus de terre. Ces ménages contraints en terre se trouvent chroniquement dans une situation d'insécurité alimentaire et sont donc obligés de recourir à d'autres sources de travail pour sécuriser leur subsistance. La production rizicole revêt pour eux un fort coup d'opportunité par rapport à ces sources d'emploi non agricole. Et, comme l'accès au capital disponible pour développer une activité agricole (intrants, semences, location d'équipement) est restreint ou très onéreux, les ménages contraints en terre sont tentés de vendre leur terre pour consacrer l'ensemble de leurs ressources aux activités non agricoles ou au salariat. Si aucune disposition n'est prise, la diminution des superficies agricoles par ménage qui s'opère du fait d'une pression démographique accrue sur les terres agricoles risque d'exacerber ce phénomène déjà très perceptible.

Les marchés fonciers sont clairement inscrits dans des rapports de force asymétriques entre différentes catégories économiques de producteurs agricoles. Sans intervention extérieure et dans le cadre d'une croissance du nombre d'emplois hors agriculture qui demeure faible, les marchés seuls vont accentuer la concentration et renforcer l'exclusion de la petite paysannerie de la production agricole. L'établissement de titres de propriété privée va « formaliser » une distribution de terres entre ménages qui est déjà inégale ; cette normalisation va finalement renforcer la position dominante des ménages qui disposent de larges superficies et fragiliser la position des ménages qui disposent de faibles superficies. *In fine*, la concentration des terres ira à contre-courant d'une redistribution équitable des ressources

foncières qui était prévue. La partie exclue de la paysannerie se retrouvera avec les seules opportunités du travail salarial.

Pourtant, l'accès à la terre par le faire-valoir indirect (location de terre par fermage ou métayage), contrairement aux dynamiques de vente et achat, présente des perspectives beaucoup plus intéressantes pour promouvoir un accès plus équitable à la terre dans une perspective de sécurité alimentaire. Une étude portant sur des modes secondaires d'accès à la terre dans la plaine rizicole centrale a montré que les ménages contraints en terre tendent en effet à acquérir de la terre agricole par location davantage que les ménages contraints en travail, et inversement pour la mise en location de terre agricole (Diepart, 2010). Les marchés de location de la terre sont, dans ce cas, un facteur qui équilibre les disparités de la dotation terre-travail entre les ménages et encourage un accès équitable à la terre comme ressource indispensable à la production vivrière. Dans ce contexte de faire-valoir indirect, les ménages privilégient le métayage au fermage, ce qui présente l'intérêt de partager les risques associés à une éventuelle mauvaise récolte. Dans le cadre d'un environnement de production imprévisible (l'incertitude sur le climat et variations interannuelles importantes des rendements), cette modalité d'accès et de gestion foncière peut se lire comme un mécanisme de sécurisation collective mis en place au sein des communautés paysannes de la plaine centrale. Une meilleure valorisation du faire-valoir indirect implique que les promoteurs de la réforme foncière assistée par le marché lui donnent sa chance et encadrent sa mise en œuvre.

5.3.2. Une privatisation « étatisée » des ressources communes paysannes

Selon la nouvelle loi foncière, le développement des espaces et des ressources communs repose sur un droit et une intervention de l'État. Un axe important de son intervention est le recours à l'investissement national et international sous la forme de concessions foncières pour le développement de cultures agro-industrielles (alimentaires et non alimentaires), l'exploitation minière, la production de biomasse pour l'industrie papetière, etc. Cette stratégie reflète un intérêt global pour les ressources foncières qui sont de plus en plus perçues comme une opportunité d'attirer l'investissement privé pour le développement et la réduction de la pauvreté (Deininger et al., 2011). Les défenseurs de cette approche au Cambodge suggèrent que le recours aux concessions foncières génèrera des revenus locatifs pour renforcer le budget national, tout en créant une activité génératrice d'emplois et de revenus qui devrait stimuler une dynamique de diversification et de développement économique au niveau local.

La législation qui sert de cadre à la mise en œuvre de concessions est le sous-décret sur les concessions foncières économiques (Royal Government of Cambodia, 2005b) qui prévoit la mise en location à des compagnies

nationales ou internationales de superficies allant jusqu'à 10.000 hectares pour une période renouvelable pouvant aller jusqu'à 99 ans. Selon les sources disponibles dans la base de données mise à la disposition du public au ministère de l'Agriculture, il y aurait 85 concessions foncières économiques actives dans l'agro-industrie et localisées dans 16 provinces¹⁴⁶. Ces contrats de concession concerneraient une superficie déclarée de 9.567 km², dont plus de la moitié serait aux mains d'entreprises étrangères (Royal Government of Cambodia, 2011). Il y aurait par ailleurs 47 contrats de concessions minières (concessions d'exploitation de ressources gazières et pétrolières non incluses) qui couvriraient une superficie totale de 3.113 km² (Royal Government of Cambodia, 2007a). L'empreinte spatiale de l'ensemble de ces concessions est assez phénoménale. Elle représente 20 % de la superficie agricole disponible, soit 36 % de la superficie de terres fertiles (Thiel, 2010). Cette consommation d'espace souligne le problème foncier central de ces concessions pour les communautés rurales : une consommation colossale d'espaces en zones rurales par les concessions limitant considérablement l'accès aux terres agricoles et aux ressources naturelles alors que celles-ci constituent les piliers des systèmes paysans de production.

Deux évaluations nationales menées en 2004 et 2007 par le Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme au Cambodge présentent un bilan sans contraste de ces concessions foncières économiques (Leuprecht, 2004 ; High Commissioner for Human Right in Cambodia, 2007). Le rapport montre tout d'abord que les cas d'expropriation de terres par les concessionnaires sont courants (le rapport de 2007 recense 23 cas dans 11 provinces). Le géoréférencement des terres de concession dans un cadastre est le plus souvent réalisé dans différents bureaux de Phnom Penh sans prendre en compte l'utilisation réelle du sol par les communautés rurales. Et, alors que cela devrait être la règle, aucune étude sérieuse d'impact environnemental ou social n'a été réalisée pour aucune de ces concessions (Leuprecht, 2004 ; High Commissioner for Human Right in Cambodia, 2007).

Les règles d'attribution des grandes concessions foncières économiques prévues par le sous-décret font appel à un ensemble de décisions centralisées au plus haut niveau dans les appareils de l'État. Cependant, la législation qui porte sur la gestion des terres d'État fait aussi largement appel aux autorités territoriales des provinces, districts et communes ainsi qu'aux agences des administrations gouvernementales (Royal Government of Cambodia, 2005b ; Royal Government of Cambodia, 2005a ; Royal Government of Cambodia, 2006b). Celles-ci bénéficient donc d'une certaine marge de manœuvre dans

¹⁴⁶ En réalité, les données disponibles au public sur ces concessions sont à la fois incomplètes et erronées. Les bases de données géographiques que j'ai essayé d'établir sur base des données de référencement disponibles font apparaître une série d'incohérences.

l'application des procédures légales comme l'enregistrement des terres de concession comme terres privées d'État et la délivrance d'un contrat de concession pour l'octroi d'une concession économique foncière. Très souvent, les autorisations délivrées par les autorités locales dans le cadre de ces concessions ne mentionnent pas sur quelles bases légales ou institutionnelles ces accords sont conclus. Le respect strict de la loi est limité car les modes de gestion des terres d'État sont surtout le fait de jeux d'acteurs où s'entremêlent les réseaux de patronage sociopolitique des partis politiques, les administrations territoriales, les lobbies du business local et les investisseurs urbains (Kirk, 1996 ; Diepart, 2007a). Même si ces modes d'allocation de la terre excluent largement les communautés paysannes, les familles paysannes économiquement fortes des communautés rurales sont aussi capables de s'y intégrer. Énoncer la problématique comme un dualisme « communautés paysannes *versus* État » ne rendrait compte que de façon partielle de cette crise institutionnelle des relations entre les acteurs paysans, l'État et les marchés.

Étant données les échelles de temps et d'espace en jeu, la gestion des terres d'État par la mise en œuvre de concessions économiques foncières s'apparente à une privatisation *de facto* des ressources communes. Le pluralisme institutionnel qu'elle induit crée des confusions énormes dans la gestion de l'accès aux ressources parce que les règles d'appropriation des communs par les communautés paysannes sont menacées par l'appareil d'État. La coexistence contradictoire d'outils de sécurisation foncière se solde par des conflits pour lesquels différents mécanismes de résolution existent. Mais comme personne n'est vraiment capable d'en faire une synthèse cohérente, l'incertitude et les frustrations font le lot quotidien des communautés rurales.

Ces difficultés institutionnelles sont bien réelles, mais une véritable question que pose ce modèle de concessions foncières est aussi de nature économique. Les défenseurs des concessions soutiennent en effet que le système permet de valoriser des espaces sous-utilisés et de créer les conditions pour un développement économique au niveau local. Une analyse « coûts-bénéfices » menée sur une zone de la plaine d'inondation du Tonle Sap à Kampong Thom a permis de comparer, sur des superficies équivalentes, la valeur ajoutée créée sur une terre de concession destinée à la construction d'un périmètre de riz irrigué (voir section 3.3) à l'ensemble des valeurs ajoutées générées par les communautés paysannes incluant les activités de pêche, l'élevage, la collecte de produits forestiers ligneux et non ligneux. Calculée sur une période de 10 ans - durée nécessaire à l'amortissement des investissements pour la construction des périmètres irrigués -, la valeur actuelle nette qui décrit le flux de valeur ajoutée actualisé est de \$240.ha⁻¹ pour les périmètres irrigués et \$291.ha⁻¹ si l'on considère une gestion multifonctionnelle paysanne des espaces (pêche, riz flottant,

pâturage et élevage, produits ligneux et non ligneux) (Evans and Prak, 2008). La différence de valeur actuelle nette entre les deux formes de production est encore plus importante si l'on valorise les variations d'inventaires des cheptels bovins et bubalins qui pâturent les zones herbacées de la plaine inondée. D'autres recherches montrent que plusieurs scénarios de conversion de forêts naturelles en plantations de différents types (cultures annuelles ou pérennes) seraient économiquement peu judicieux car ils impliqueraient une perte économique plus importante que les gains de la plantation étant donnée la très grande valeur des ressources forestières collectées par les communautés paysannes ainsi que les valeurs indirectes des services environnementaux et culturels rendus par la forêt (Hansen and Neth, 2006).

En assimilant les pratiques de gestion territoriale par les communautés paysannes à une utilisation non efficiente des ressources, le coût d'opportunité de la mise en place des concessions est grandement sous-estimé (De Schutter, 2011). Une réflexion sérieuse sur le recours aux concessions foncières économiques ne peut donc pas faire l'économie d'un examen minutieux des valeurs ajoutées produites par les communautés paysannes sur les territoires convoités. Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que l'augmentation de la population rurale, combinée aux difficultés d'accéder à de nouvelles ressources foncières ou à des emplois non agricoles stables, se solde par une diminution des superficies agricoles par ménage et risque d'exacerber de sérieux problèmes de sécurité alimentaire.

La distribution de la valeur ajoutée produite sur les concessions suscite aussi un débat dans la mesure où elles servent avant tout les intérêts financiers des concessionnaires dont l'objectif est d'accumuler un profit à court terme. Par ailleurs, les concessions n'ont pas souvent recours à la main-d'œuvre locale (Leuprecht, 2004 ; Middleton and Hak, 2006 ; Diepart, 2007a ; High Commissioner for Human Right in Cambodia, 2007). Elles offrent donc très peu d'articulations avec le développement local, par le biais de l'emploi ou la création d'activités en amont ou en aval de la concession. Ceci contraste nettement avec une gestion paysanne des ressources communes grâce à laquelle la richesse produite est directement distribuée aux ménages en fonction de leur travail. En plus d'être potentiellement plus efficientes d'un point de vue économique par la création de valeurs ajoutées, les formes paysannes de gestion offrent aussi les modalités qui sont socialement les plus justes pour distribuer cette valeur ajoutée.

5.3.3. Le CBNRM en action. Vers une véritable gestion communautaire ou une recentralisation « participative » des ressources naturelles ?

À la fin des années 90, et face au constat d'échec accablant de la gestion des ressources naturelles par les concessions forestières et halieutiques, le gouvernement du Cambodge a entrepris une série de réformes qui s'articulent autour de trois axes : la réduction de la taille ou la suppression des concessions de pêche et forestières, la réforme institutionnelle des administrations en charge et la mise en place progressive d'une gestion communautaire des ressources naturelles (*CBNRM, Community-Based Natural Resources Management*) visant à assurer à la fois la gestion durable des écosystèmes, la conservation de la biodiversité et la protection des systèmes de production paysans qui dépendent étroitement de ces ressources communes (Ken Serey, 2005). Cette approche repose sur une idée centrale selon laquelle les communautés paysannes qui vivent près des ressources sont les plus à même de gérer ces ressources de façon durable. Elles connaissent mieux que quiconque la structure des ressources et leur fonctionnement. Elles identifieront donc au mieux les problèmes de gestion qui y sont liés et les solutions à y apporter. La proximité des familles aux ressources leur permet d'exercer un contrôle plus aisé que celui des opérateurs extérieurs. L'hypothèse est que, si les communautés participent à définir les règles d'accès, d'utilisation et de contrôle des ressources ainsi que les règles de partage du bénéfice de ces ressources, leur gestion sera plus efficace et socialement mieux acceptée (Li, 2002).

Sur le plan international, cet intérêt pour la gestion communautaire des ressources est partagé par un nombre croissant de pays. Il trouve son origine dans la reconnaissance grandissante des bénéfices et services multiples de la forêt pour le développement durable (conférence de Rio, 1992). Les interventions du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale et de la Banque Asiatique du Développement dans l'assainissement des dépenses publiques des pays endettés ont aussi incité les gouvernements à explorer des arrangements institutionnels innovants et à entrer en alliance avec une multitude d'acteurs afin de combiner les intérêts locaux et les intérêts du gouvernement dans la rationalisation des dépenses publiques (Gilmour and Fisher, 1998).

Au début des années 2000, la superficie de concessions forestières a été drastiquement réduite de 71.000 km² à une superficie actuelle de 21.636 km², soit 20 % du couvert forestier total du Cambodge. Dans les superficies ainsi « libérées », - et qui sont souvent des zones de forêt dégradées -, l'administration forestière a encouragé la mise en place d'une gestion forestière communautaire. La contribution des communautés forestières à la gestion de la forêt cambodgienne dans son ensemble est encore très modeste : il y aurait 299 communautés pour une superficie forestière de

3.100 km² (RECOFTC, 2008), soit 2,8 % du couvert forestier total. L'Administration projette que plus de 20.000 km² de forêt (18 % du couvert forestier total) soient mis en cogestion avec des communautés (Ty, 2009). L'Administration forestière a également engagé une réflexion sur d'autres modalités de gestion décentralisée des ressources forestières comme la gestion commerciale par les communautés locales, les partenariats forestiers avec les conseils communaux et aussi les crédits "Carbone" à finalité sociale (Forestry Administration, 2009). La gestion d'une partie des terres forestières classées comme zone protégée est mise sous la responsabilité du ministère de l'Environnement par un décret de 1993. La superficie totale couverte par ces zones protégées en milieu forestier est de 41.539 km², soit 38 % du couvert forestier total du Cambodge. À l'instar de l'administration forestière, le ministère de l'Environnement a engagé une politique de décentralisation de la gestion des ressources forestières dans les zones protégées. Il y aurait actuellement 65 communautés de zones protégées au Cambodge, cogérant une superficie totale de 85.256 hectares de forêts. Au début des années 2000, le secteur des pêches¹⁴⁷ s'est engagé dans une réforme similaire. La taille des concessions commerciales de pêche a été réduite de 56 % en 2001 (Mom, 2009) et dans les zones « libérées », l'Administration des pêches a encouragé la mise en place d'une gestion décentralisée des ressources halieutiques par des communautés de pêche. Selon les statistiques de l'Administration des pêches, il y aurait actuellement 447 communautés de pêche à travers le pays, regroupant près de 115.000 familles.

Du point de vue de la tenure foncière, le transfert des responsabilités aux communautés vise à transformer des régimes de concessions privées ou de « *soi-disant* » libre accès en des régimes organisés de gestion collective et concertée des ressources. Pour jouir des droits d'usage, une communauté doit d'abord se constituer formellement : un comité de gestion doit être élu, des règlements de fonctionnement et des plans de gestion doivent être approuvés, la zone communautaire doit être délimitée physiquement et des règles formelles du partage des bénéfices doivent aussi être approuvées par l'administration. Le modèle de gestion communautaire des ressources naturelles au Cambodge ne signifie donc pas que l'État cède totalement ses prérogatives au local mais bien que la communauté cogère les ressources avec l'administration. Une lecture attentive des sous-décrets qui légifèrent sur cette approche communautaire de la gestion des ressources naturelles montre d'ailleurs que l'État conserve encore de grandes prérogatives comme l'autorisation pour l'exploitation commerciale du bois d'œuvre ou des

¹⁴⁷ Nous nous référons ici principalement à la pêche en eau douce dans les zones inondées ou d'eau pérenne du pays.

ressources halieutiques, la collecte d'amendes en cas d'activités illégales ou le renouvellement des accords de cogestion.

D'un point de vue institutionnel, l'introduction du CBNRM est très contradictoire. L'attention accrue portée sur une gestion locale des ressources naturelles doit être abordée davantage comme un programme national initié par les ministères que comme un mouvement social initié par les communautés rurales à la recherche de plus d'autonomie. Le changement graduel vers une gestion décentralisée des ressources naturelles s'est produit dans un contexte où les systèmes de concession alloués par l'État à des compagnies étaient en pleine faillite. Le CBNRM est donc, d'une part, une reconnaissance de l'échec de l'État central d'assurer une gestion durable des ressources (Hobley, 2007). D'autre part, le CBNRM représente une opportunité renouvelée pour l'État d'assurer son contrôle sur la gestion des terres publiques d'État tout en externalisant les coûts de gestion opérationnelle des ressources sur les communautés.

Cependant, malgré une attention plus ciblée sur les problèmes locaux et un engagement pour plus de justice en milieu rural, ces approches CBNRM n'ont pas toujours été en mesure de remplir leur rôle et d'apporter un soutien réellement satisfaisant aux communautés rurales. Largement soutenu par les donateurs internationaux, le CBNRM a aussi été envisagé par un nombre important d'organisations non gouvernementales locales comme un moyen d'attirer des fonds et d'élargir leur programme d'activités. Des programmes de gestion des ressources naturelles par les communautés rurales, largement soutenus par les ONG, ont ainsi fleuri à travers tout le pays. Pour servir rapidement d'interlocuteurs au niveau des villages entre la communauté et les « *supporters* », des comités de gestion furent rapidement élus au niveau local et légitimés par des élections démocratiques. Pourtant, ces comités techniques de gestion ont été très mal articulés aux associations paysannes enracinées dans l'histoire des communautés. Ces nouveaux organes de gouvernance ont certes permis d'instrumentaliser le dialogue entre les communautés rurales concernées et l'administration au niveau local, mais n'ont pas joui d'une légitimité étendue au sein des communautés rurales. Guidés le plus souvent par des bonnes intentions, les praticiens du CBNRM ont privilégié le développement de techniques de gestion à un niveau très local en négligeant le dialogue politique avec l'État pour définir la contribution générale des communautés rurales à la cogestion des ressources naturelles au niveau national. Un vide institutionnel s'est ainsi progressivement creusé entre les instruments légaux du CBNRM et la coordination nationale des différentes initiatives de CBNRM qui fleurissaient sur le terrain. Ce vide lui-même n'a pas aidé à identifier, à un niveau de politique nationale, les communautés comme de véritables acteurs de la gestion des communs.

Par ailleurs, l'approche « *mainstream* » a tendance à vouloir homogénéiser les intérêts des acteurs ruraux et promouvoir une sorte d'uniformisation communautaire. Or, du point de vue des communautés elles-mêmes, cette homogénéité n'est pas forcément légitime. Les communautés rurales sont de fait très hiérarchisées de par le niveau socio-économique des ménages et de par les liens asymétriques de réciprocité qui unissent les individus aux autres (Ledgerwood and Vijghen, 2002). Au sein d'une communauté villageoise, les gens sont plus ou moins capables de saisir les opportunités offertes par la gestion des ressources naturelles en fonction de leur intégration dans les réseaux de patronage (*khsae*), et donc de l'influence de leur patron (*khngang*). Les élites rurales, gardiennes des réseaux et des ressources, sont beaucoup plus susceptibles que quiconque, de recevoir le soutien d'autres villageois au cours par exemple de l'élection d'un comité de gestion. L'hétérogénéité des communautés est aussi manifeste quand on considère la diversité des systèmes de production qui sont pratiqués au sein même d'un village. La nature et l'importance des ressources forestières dans ces systèmes de production et, *a fortiori*, le choix pour un ménage de faire partie d'un groupe communautaire de gestion est partie intégrante de choix stratégiques d'allocation de la force de travail du ménage dans des activités agricoles, extra-agricoles ou non agricoles. Le degré d'implication d'un ménage dans des efforts de gestion communautaire des ressources est toujours évalué en fonction du coût d'opportunité du travail et des bénéfices sociaux ou économiques que le ménage peut en attendre. Des différences dans les stratégies de production impliquent donc des rationalités différentes envers le CBNRM. Les animateurs impliqués localement dans le CBNRM n'ont pas toujours été capables de saisir cette diversité et ont eu tendance à assimiler les communautés ou à les organiser comme des groupes homogènes d'un point de vue socio-économique. Le résultat ? La participation a le plus souvent renforcé les élites locales et a instrumentalisé des nouveaux liens de dépendance entre ces élites et les administrations, souvent aux dépens des ménages les plus pauvres.

La gestion des ressources naturelles s'inscrit dans un contexte de diversification rapide des économies rurales et de leur intégration dans des ensembles politiques et économiques supranationaux. De nouvelles demandes de terres s'expriment et de nouveaux équilibres dont les références sont maintenant globales doivent être continuellement réinventés. Le CBNRM n'a pas souvent réussi à s'intégrer à un contexte plus large de développement régional dans lequel les ressources naturelles devraient être appréhendées de façon équilibrée avec le développement agricole, les changements démographiques, l'industrialisation et le rôle accru des marchés (Diepart and Sem, 2009). Le CBNRM a aussi introduit un principe d'exclusivité relatif au droit de gestion et d'utilisation des ressources communes. Au nom de ce principe, les membres d'une communauté

d'utilisateurs reconnue comme telle par l'administration, peuvent exclure les non-membres de l'utilisation et de la gestion de ces ressources. Ce principe est une assez mauvaise prise en compte des logiques sociales endogènes qui ont toujours prévalu dans la gestion des communs. Pire, le principe d'exclusion appliqué à ce nouvel espace communautaire - et somme toute limité en superficie - a eu l'effet de stimuler une surexploitation des ressources là où le principe d'exclusion n'était pas appliqué. Le CBNRM, tout en apportant une partie de la réponse au problème de la gestion durable des ressources naturelles, a donc lui aussi exacerbé la tragédie des communs.

En revanche, le CBNRM a été levé comme un bouclier pour créer une barrière légale foncière contre l'avancée et la consommation d'espaces ruraux par les concessions foncières économiques qui fleurissent partout dans le pays et qui limitent fort les marges de manœuvre des paysanneries du pays dans leur gestion foncière. C'est bien plus cette volonté de protéger des espaces communs que l'amélioration des techniques de gestion par l'approche communautaire qui marque le véritable point de ralliement des communautés paysannes au CBNRM.

6. UNE VOIE PAYSANNE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le Cambodge est engagé dans une transition agraire qui se matérialise par des transformations profondes et complexes des systèmes agraires qui se déclinent entre les rizicultures de la plaine centrale et les agricultures de *chamcar* sur les plateaux périphériques. De très vastes mouvements de migration repositionnent la population rurale des plaines rizicoles surpeuplées et pauvres vers les zones forestières périphériques où les ressources foncières restent abondantes. Même si le développement industriel et des services est très dynamique et rapide, il repose sur des bases étroites ; l'agriculture, qui occupe près de 75 % des ménages, demeure une voie d'avenir pour réduire la pauvreté et assurer le développement du pays.

Les choix politiques posés au Cambodge se positionnent clairement en faveur d'une modernisation agricole pour les élites fermières performantes et de l'assimilation de la main-d'œuvre agricole excédentaire à l'économie des services et des industries. Ils ne sont pas le reflet d'une réflexion sur la promotion d'une voie paysanne de développement engageant l'ensemble du monde rural et qui servirait de base à la diversification économique locale.

La modernisation des régimes fonciers qui vise l'amélioration de la sécurité foncière sur les terres privées et d'État, prône un transfert accru des terres par le marché. Elle se solde, en fait, par une différenciation sociale et économique importante et par l'exclusion de la petite paysannerie des ressources productives agricoles, les laissant, avec pour seule perspective, le

salariat. La paysannerie est devenue une soupape d'ajustement qui internalise les chocs d'une transition qui est tout sauf linéaire et harmonieuse.

Les transformations agraires en cours impriment de nouveaux partenariats institutionnels entre les acteurs du développement rural. Ces partenariats ont pour trait commun la subordination de la paysannerie aux marchés ou à l'État. Les marchés détiennent désormais les rôles d'assurer le transfert de terres entre ménages et l'approvisionnement et la vente des inputs et outputs agricoles. Les communautés paysannes restent encore largement sous le joug des décisions des administrations de l'État dans la mise en œuvre d'une gestion décentralisée et communautaire des ressources naturelles halieutiques et forestières (CBNRM). L'État reste aussi très influent dans la gestion des espaces communs où il s'allie avec des investisseurs nationaux et étrangers pour la promotion d'une agriculture industrielle. On le voit, l'État est devenu polymorphe : il se désengage, décentralise et re-centralise. Le pluralisme institutionnel qui se met en place profite aux acteurs dominants : le lobby agro-industriel et les élites fermières.

Pourtant, les institutions paysannes proposent des voies d'innovation et de progrès qui sont bien réelles : la sécurisation alimentaire grâce aux transactions foncières secondaires, la gestion multifonctionnelle des communs et l'intensification ou la diversification de l'agriculture familiale centrée sur la consommation familiale mais capable aussi de s'articuler aux marchés. Une voie paysanne qui propose des modes de développement rural qui soient économiquement efficaces, socialement justes et durables d'un point de vue environnemental est techniquement possible. Encore faut-il que les choix posés au Cambodge puissent accompagner la paysannerie dans ses propres logiques d'innovation pour assurer une réduction durable et solide de la pauvreté. Les vents politiques dominants ne soufflent malheureusement pas dans cette direction.

7. BIBLIOGRAPHIE

Acharya, S., Kim, S., Chap, S. and Meach, Y. (2003). *Off-farm and Non-Farm Employment : A Perspective on Job Creation in Cambodia*. Phnom Penh : Cambodian Development Resource Institute.

AllAboutFeed.net (2008). *CP Cambodia aims for growth in 2008*. <http://www.allaboutfeed.net/article-database/cp-cambodia-aims-for-growth-in-2008-id1348.html>.

Anthofer, J. (2004). The Potential of the System of Rice Intensification (SRI) for Poverty Reduction in Cambodia. Paper given at a conference on 'Deutscher Tropentag 2004 : Conference on International Agricultural Research for Development', Berlin.

Autissier, I. (1991). *La plaine des Quatre Bras du Bassac au Mekong*. Phnom Penh : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques.

Backstrom, M., Ironside, J., Paterson, G., Padwe, J. and Baird, I. G. (2007). *Indigenous Traditional Legal Systems and Conflict Resolution in Ratanakiri and Mondulakiri Provinces*. Cambodia : United Nations Development Programme.

Ballard, B. (2004) Short-term Trend or Long-term Shift : Institutional Credit in Rural Cambodia. *Cambodia Development Review* 8 (4).

Ballard, B. (2005). Linking Tourism to Poverty Reduction : A Siem Reap Case Study *Annual Development Review 2004-2005*. Phnom Penh : Cambodian Development Resource Institute.

Ballard, B. and So, S. (2004). Can Land Titles Help Reduce Poverty in Cambodia. *Cambodia Development Review* 8 (3).

Balzer, T. and Balzer, P. (2002). Traditional use and availability of aquatic biodiversity in rice-based ecosystems. I. Kampong Thom Province, Kingdom of Cambodia. Rome : Food and Agriculture Organization.

Barney, K. (2004). Pulp and plantations development in Thailand, Vietnam and Cambodia. Brussels.

Binswanger, H. P. and Elgin, M. (1988). Reflections on Land Reform and Farm Size. In : C. K. Eicher and J. M. Staaz, eds. *International Agricultural Development*, Baltimore : John Hopkins University Press.

Borras, S., Hall, R., Scoones, I., White, B. and Wolford, W. (2011). Towards a better understanding of global land grabbing : an editorial introduction. *Journal of Peasant Studies*, 38 (2), p. 209-216.

Borris, J.-P. (2009). *Main Basse sur le Riz*. Paris : Arte Editions - Fayard.

Boulakia, S. (2010). Quelques éléments de réflexions sur l'avenir de l'Agriculture Cambodgienne. *Cambodge Nouveau*.

Chan, S. and Acharya, S. (2002). *Facing the Challenges of Rural Livelihoods. A Perspective from Nine Villages in Cambodia*. Phnom Penh : Cambodia Development Resources Institute.

De Koninck, R. (2006). On the Geopolitics of Land Colonization : Order and Disorder on the Frontiers of Vietnam and Indonesia. In : M. Dufumier, ed. *Moussons. The Agriculture in Southeast Asia : An Update. Special issue*. Paris-Aix: EDISUD.

De Schutter, O. (2011). How not to think of land grabbing : three critiques of large-scale investment in farmland. *Journal of Peasant Studies*, 38 (2), p. 249-279.

Degen, P., Van Acker, F., van Zalinge, N., Nao, T. and Ly, V. (2000). Taken for Granted : Conflicts over Cambodia's freshwater fish resources. *Paper give at a Conference on '8th IASCP Conference', Bloomington, Indiana*.

Deininger, K., Byerlee, D., Lindsay, J., Norton, A., Selod, H. and Stickler, M. (2011). *Rising Global Interest in Farmland. Can it yield sustainable and equitable benefits ?*

Deininger, K. and Feder, G. (2002). Land Institutions and Policy : Key Messages of the Policy Research Paper Report. *Paper give at a Conference on 'Regional Workshop on Land Issues in Asia', Phnom Penh.*

Diepart, J.-C. (2007a). The Problems and Challenges of Cambodian Rural Economy. Between New Governances and Peasant's Realities. PhD Thesis. Gembloux : University of Liège, Gembloux Agro-Bio Tech.

Diepart, J.-C. (2007b). Recent Land Dynamics in the Tonle Sap Flood Plain and its impacts on the local communities. *Tonle Sap Biosphere Reserve Bulletin*, (3), p. 20-22.

Diepart, J.-C. (2010). Cambodian peasant's contribution to rural development : a perspective from Kampong Thom province. *Biotechnology, Agronomy, Society and Environment*, 14 (2), p. 321-340.

Diepart, J.-C., Dogot, T., Ly, V., Loeung, C. and Bora, K. (2006) Rural Communities in the Cambodian Central Plain : a comparative analysis from five communes. In : M. Dufumier, ed. *Moussons. The Agriculture in Southeast Asia : An Update. Special issue.* Paris/Aix: EDISUD.

Diepart, J.-C. and Sem, T. (2009). Going along the river by the bend, entering the village by the country. A spatial planning perspective to enhance community-based natural resources management in Cambodia'. In : P. Beaupre, ed. *Emerging Trends, Challenges and Innovations Community Based Natural Resource Management (CBNRM) in Cambodia.* Phnom Penh : CBNRM Learning Institute, p. 347-366.

Beaupre P., Taylor T., Carson H., Keam and C. Heng, eds. Emerging Trends, Challenges and Innovations. Community Based Natural Resource Management (CBNRM). In : *Cambodia. Learning Symposiums and the Development of Selected Papers.* Phnom Penh : CBNRM Learning Institute.

Dufumier, M. (2006). Introduction : Slash-and-Burn, Intensification of Rice Production, Migratory Movements, and Pioneer Front Agriculture in Southeast Asia. In : M. Dufumier, ed. *Agriculture in Southeast Asia : An Update.* Paris-Aix: EDISUD.

Ebihara, M. (1968). *Svay, a Khmer village in Cambodia*, vol. PhD : Columbia University.

Economic Institute of Cambodia (2007). Export Diversification and Value Addition for Human Development : Addressing thr Impact of the Agreement on Textile and Clothing Expiration on Cambodia. Phnom Penh : Economic Institute of Cambodia.

Evans, T., Gray, T., Hong, C., Sry, M. and Lou, V. (2005). Farming and its impact on flooded grassland around the Tonle Sap Lake, a Survey in the Kruos Kraom Area of Kampong Thom. Phnom Penh : Wildlife Conservation Society.

Evans, T. and Prak, S. (2008). *Livelihood Values of the Tonle Sap Inundated Grassland*. Phnom Penh : Wildlife Conservation Society - CEDAC and BirdLife International.

Fitzgerald, I., So, S., Chan, S., Kem, S. and Tout, S. (2007). *Moving Out of Poverty? Trends in Community Well-Being and Household Mobility in Nine Cambodian Villages*. Phnom Penh : Cambodia Development Resources Institute.

Forestry Administration (2009). Strategy paper on National Community Forestry Program. In : *Forestry Administration*. Phnom Penh.

Fox, J. M., McMahon, D., Poffenberger, M. and Vogler, J. (2008). Land for My Grandchildren : Land-Use and Tenure Change. In : *Ratanakiri : 1989-2007*. Community Forestry International (CFI) and the East West Center.

Gilmour, A. and Fisher, R. (1998). Evolution of Community Forestry : Contesting Forest Resources. In : M. Victor C. Land and J. Bornemeier, eds. *Community Forestry at a Crossroad : Reflections and Future Directions in the Development of Community Forestry*. Bangkok : RECOFTC, p. 27-44.

Greve, H. S. (1993). Land Tenure and Property Rights in Cambodia. Phnom Penh.

Guillou, A. (2006). The Question of Land in Cambodia : Perceptions, Access, and Use since Decollectivization. In M. Dufumier, ed. *Agriculture in Southeast Asia : An Update*. Paris-Aix : EDISUD.

Hansen, K. and Neth, T. (2006). Natural Forests Benefits and Economic Analysis of Natural Forest Conversion in Cambodia. Cambodian Development Research Institute.

High Commissioner for Human Right in Cambodia (2007). *Economic Land Concessions in Cambodia : A human rights persepective*. Phnom Penh : United Nation, High Commissioner for Human Rights.

Hing, V. and Tuot, S. (2007). Pro-Poor Toursim : Siem Reap Case Study. In : Development Analysis Network, ed. *Pro-Poor Tourism in the Greater Mekong Sub-Region*. Phnom Penh : Cambodian Development Resources Institute.

Hoanh, C. T., Facon, T., Try, T., Bastakoti, R., Molle, F. and Phengphaengsy (2009). Irrigation in the Lower Mekong Basin Countries : The Beginning of a New Era. In : F. Molle T. Foran and M. Kakonen, eds. *Contested Waterscapes in the Mekong Region. Hydropower, Livelihoods and Governance*. UK : EarthScan.

Hobley, M. (2007). Does Forestry have a Role in Poverty Reduction ? Issues and Concepts. Paper give at a Conference on 'Poverty Reduction and Forests : Tenure, Market and Policy Reforms', Bangkok.

Independant Forest Sector Review (2004). Independant Forest Sector Review : the Forest Sector in Cambodia. Part 1. Policy choices, issues and options. Phnom Penh : Forestry Administration.

International Finance Corporation (2006) *Cambodia and World Trade Organization, a guide for business,*

[http://www.ifc.org/ifcext/mekongpsdf.nsf/AttachmentsByTitle/WTO-Eng-TOC/\\$FILE/WTO-Eng-TOC.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/mekongpsdf.nsf/AttachmentsByTitle/WTO-Eng-TOC/$FILE/WTO-Eng-TOC.pdf).

Jalilian, J. (2008). Cambodia : A 2008 Macro View - Key Indicators, Major Development Challenges, Our Region, The Private Sector. *Cambodia Development Review*, 12 (2): 4.

Javier, E. L. (1997). Rice ecosystems and varieties. In : H. J. Nesbitt, ed. *Rice production in Cambodia*. Manila : Cambodian IRRI Australian Project.

Ken Serey, R. (2005). Understanding the key concept of CBNRM. In : R. Ken Serey T. Carson K. Riebe S. Cox and E. von Kaschke, eds. *The Development of Community-Based Natural Resources Management (CBNRM) in Cambodia : Selected Papers on Concepts and Experiences*. Phnom Penh : CBNRM Learning Institute.

Kiernan, B. (1996). The Pol Pot Regime : Race, Power and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-1979. Bangkok : Silkworms.

Kirk, M. (1996). The Dynamics of Land Tenure and Land Management in Cambodia. In : German Technical Cooperation, ed. *Land Tenure in Development Cooperation*.

LA-SSP (2009). LA-SSP Beneficiary Assessment No2 : List of villages. In F.-V. Mueller, ed. Phnom Penh.

Lando, R. P. and Mak, S. (1994). Cambodian's farmers decision making in the choice of traditional rainfed lowland rice varieties. Los Banos : International Rice Research Institute.

Lang, C. (2002). *The Pulping Invasion-Cambodia : Land Grabs, logging and plantations*. <http://chrislang.org/2002/12/01/the-pulp-invasion-the-international-pulp-and-paper-industry-in-the-mekong-region-2/>.

Ledgerwood, J. and Vijghen, J. (2002). Decisions-Making in Khmer Villages. In J. Ledgerwood, ed. *Cambodia Emerges from the Past : Eight Essays*. Northern Illinois : Center of Southeast Asian Studies.

Leuprecht, P. (2004). *Land Concessions for Economic Purposes in Cambodia : A Human Rights Perspective*. Phnom Penh : United Nation, High Commissioner for Human Right.

Li, T. (2002). Engaging simplifications : Community-Based Natural Resources Management, Market Processes and State Agendas in Upland Southeast Asia. *World Development*, 30 (2), 265-282.

Lundström, S. and Ronnas, P. (2006). *Employment and Growth in Cambodia - An Integrated Economic Analysis*. Stockholm : Swedish International Development Cooperation.

Martin, M. A. (1981). La riziculture et la maîtrise de l'eau dans le Kampuchea Démocratique. *Etudes Rurales* (83), p. 7-44.

McKenney, B. and Prom, T. (2002). *Natural Resources and Rural Livelihoods in Cambodia. A Baseline Assessment*. Phnom Penh : Cambodian Development Resources Institute.

Merlet, M. and Jamart, C. (2009). *Commercial Pressures on Land Worldwide. Issues and Conceptual Framework*. Rome : International Land Coalition and AGTER.

Middleton, C. and Hak, S. (2006). Fast-wood Plantations, Economic Concessions and Local Livelihoods in Cambodia. In : *The NGO Forum on Cambodia*, ed. Phnom Penh.

Mom, K. (2009). Fisheries Sector Policy, Legal and Institutional Framework in Cambodia : is there a place for strengthening decentralization ? In : P. Beaupre, J. Taylor, T. Carson, H. Keam and C. Heng, eds. *Emerging Trends, Challenges and Innovations. Community Based Natural Resource Management (CBNRM) in Cambodia. Learning Symposiums and the Development of Selected Papers*. Phnom Penh : CBNRM Learning Institute.

Murshid, K. A. S. and Phim, R. (2007). A Review of Poverty and Vulnerability in Cambodia, with special reference to the Tonle Sap Region. In : B. Ballard, ed. *We are living with worry all the time, a Participatory Poverty Assessment of the Tonle Sap*. Phnom Penh : Cambodian Development Resources Institute.

Oberndorf, R. B. (2005). Overview of the policy and legal framework related to CBNRM. In : R. Ken Serei, T. Carson, K. Riebe, S. Cox and E. von Kaschke, eds. *The Development of Community-Based Natural Resources Management (CBNRM) in Cambodia : Selected Papers on Concepts and Experiences*. Phnom Penh : CBNRM Learning Institute.

Olivier, M. (1954). *Le régime domanial et foncier*. Phnom Penh : Missions Francaises auprès des Juridictions Judiciaires khmères.

ONESDB (2001). *The Joint Development Study for Economic Cooperation Plan Between Thailand and Cambodia*. Bangkok : Kasetsart University.

Phim, R., Hing, V., Chan, S., Phann, D. and Pon, D. (2008). *Macro-economic Performance. Annual Development Review 2007-2008*. Phnom Penh : Cambodian Development Resources Institute.

Pillot, D. (2007). *Jardins et Rizières du Cambodge, les enjeux du développement agricole*. Paris : GRET-Karthala.

Pingali, P. L., Hossain, M. and Gerpacio, R. V. (1997). *Asian Rice Bowls. The returning Crisis ?* Oxon&New York : IRRI-CAB International.

RECOFTC (2008). *Cambodia's Community-managed Forest to Expand Seven-fold*, <http://recoftc.org/site/index.php?id=721>.

Royal Government of Cambodia (2005a). Sub-decree No 118 on State Land Management.

Royal Government of Cambodia (2005b). *Sub-decree No 146 on Economic Land Concessions*. Phnom Penh.

Royal Government of Cambodia (2006a). *A Poverty Profile of Cambodia 2004*. Ministry of Planning.

Royal Government of Cambodia (2006b). Sub-decree No 129 on rules and procedures on reclassification of state public properties and public entities. Phnom Penh.

Royal Government of Cambodia (2007a). *List of land for mineral concession areas*. Ministry of Industry-Mines-Energy.

Royal Government of Cambodia (2007b). *National Accounts of Cambodia 1993-2006*. Phnom Penh : Ministry of Planning - National Institute of Statistics.

Royal Government of Cambodia (2008). *Mid-Term Review 2008 on the National Strategic Development Plan 2006-2010*. Phnom Penh : Ministry of Planning.

Royal Government of Cambodia (2009). *General Population Census of Cambodia 2008: National Report on Final Census Results*. Phnom Penh : Ministry of Planning - National Institute of Statistics.

Royal Government of Cambodia (2011). *Economic Land Concessions*, <http://www.elc.maff.gov.kh/en/overview.html>.

Sarathi, A. (2002). Farm Size, Productivity and Earnings. *Cambodia Development Review*, 6 (4), 3.

Seidel, K. (2005). The role of CBNRM in the recognition of indigenous land rights in Cambodia. In : K. Serey Rotha, ed. *The development of community based natural resource management (CBNRM) in Cambodia. Selected papers on concepts and experience*. Phnom Penh : CBNRM Learning Initiative, p. 294-314.

Serey T. Carson K. Roebe S. Cox and E. von Kaschke, eds. (2005). *The Development of Community Based Natural Resource Management (CBNRM) in Cambodia. Selected Papers on Concepts and Experiences*. Phnom Penh : CBNRM Learning Institute.

Sik, B. (2000). Land Ownership, Sales and Concentration in Cambodia. A Preliminary Review of Secondary Data and Primary Data from Four Recent Surveys. Phnom Penh: Cambodia Development Resources Institute.

SRI Secretariat (2008). *Report on the Progress of System of Rice Intensification in Cambodia 2007*. Phnom Penh : Department of Agronomy and Agricultural Land Improvement and Centre d'Etude et de Développement Agricole Cambodgien.

TheBioenergySite News Desk (2008). *Cassava Ethanol Plant for Cambodia*. <http://www.thebioenergysite.com/news/2314/cassava-ethanol-plant-for-cambodia>.

Thiel, F. (2010). Donor-Driven Land Reform in Cambodia - Property Rights, Planning, and Land Value Taxation. *Erkunde*, 64 (3), p. 227-239..

Thion, S. (1993). *Watching Cambodia*. Banglamung : White Lotus.

Ty, S. (2009). *CF Agreement Signing*. <http://recoftc.org/site/index.php?id=705>.

Uphoff, N., Fernandes, E. C. M., Yuan, L. P., Peng, J. M., Rafaralahy, S. and Rabenandrasana, J. (2002). Proceeding of an International Conference on the

Assessment of the System of rice intensification (SRI). Sanya-China, China, April 1-4, 2002.

Van Acker, F. (1999). *Hitting a Stone with an Egg ? Cambodia's rural economy and land tenure in transition*. Antwerpen : Centre for ASEAN studies and Centre for International Management and Development.

Van Acker, F. (2010). *Free Riders and Social Fences : Common Property, Collective Action and Decentralized Natural Resource Management in Cambodia*. Phnom Penh : The Learning Institute and Administrative Reform and Decentralisation Programme (ARDP) of German Development Cooperation (implemented by GTZ).

Voe, P., Diepart, J.-C., Seng, M. and Songly, Y. (2010). Challenges of Dry Season Rice Production under Irrigation Scheme of Tapeing Thmor Water Reservoir. *Paper give at a Conference on '2nd International Conference on Environmental and Rural Development'*, Phnom Penh, Cambodia, March 4-5, 2010.

Wiggins, S. and Levy, S. (2008). *Rising food prices: causes for concern Natural Resources Perspective*. Vol. 115. London : Overseas Development Institute.